



votre service public local

Les agents d'entretien toujours à pied d'œuvre ▶ P. 14

en débat

Le débat d'orientations budgétaires ▶ P. 20

près de chez vous

Le tramway avance ▶ P. 17



découvertes

Les êtres fantastiques du Grand Dire ▶ P. 28

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 130 - mars 2012

8 mars Espoir!

Journée internationale des femmes

Dossier pages 7 à 12



Pour les déjections canines, utilisez les Toutounets !

« Dans mon quartier, c'est vraiment compliqué de circuler à pied, il y a des déjections canines sur tout le long du trottoir. Comment faire pour stopper cette situation qui est vraiment gênante pour nous les riverains ? » ●

Félix A., Chevillais

Les propriétaires de chiens sont effectivement tenus de ramasser les déjections de leur animal de compagnie pour le bien-être des piétons sous peine de se voir verbaliser d'une contravention de 5^e classe (1500€) assortie d'un jugement au tribunal de police. C'est pourquoi le territoire

chevillais compte 18 bornes Toutounets mettant à disposition des petits sachets plastiques qui permettent aux maîtres de ramasser ce que leur compagnon à quatre pattes aura laissé sur le trottoir et de jeter le tout dans la borne.

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°130

Directeur de la publication :

Christian Hervy.

Directrice de la communication :

Patricia Durand.

Rédactrice en chef :

Géraldine Kornblum.

Photographe :

Fanette Bruel

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet,

Chloé Cordon

Joëlle Cuvilliez,

Marc Ellenberger,

Antoine Ginekis,

Léa Goutmann-Becker,

Jérémie Greck

Mira, Michaël Narradon,

Élisa Peyrache

Philippe Stisi.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 79 61 63 18

E-mail :

communication@ville-

chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 550 Chevilly-Larue

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ...

ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

Un 8 mars plein d'Espoir !

14-15 Votre service public local

- Agents d'entretien : chaque jour, elles œuvrent à l'entretien des équipements publics

16-17 Près de chez vous

- Conjuguer jardinage et préservation de l'environnement

- Ça pousse à la ferme du Saut du loup ...

- Quelle est la règle : les feux de jardins

- L'itinéraire privilégié fait son chemin dans le quartier Larue

- Tramway : d'étape en étape, des avancées de taille

18-19 Acteur

- Annie Petit : une deuxième vie à peindre ...

20-21 En débat

- Débat d'orientations budgétaires :

Résister, partager, innover au service de tous

22-25 En actions

- Forum d'information autour du dépistage des cancers

- Cérémonie de la citoyenneté et de la remise des cartes électorales

- CSLPD : Une séance plénière pour faire le tour des questions

- Soutien à Haïti : la solidarité par les livres

- Les vœux du Conseil municipal d'enfant

- Addictions : un nouveau lieu d'accompagnement et d'écoute pour les jeunes

- L'activité du Conseil général : aide à la mobilité

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes Culture

- Le Grand Dire : Ils sont là !

- Jean-François Vrod : un violoniste dans la ville

Livres et vous

- Les êtres fantastiques au fil des pages

Mémoire

- Philibert de Moustier : le dernier Chevillais de la Division Leclerc (2^e partie)

32-33 Sports

- Nuit de l'eau : Plongez pour aider !

- La Boule chevillaise s'incline en 32^e de finale

34-35 Vie pratique



Le point de vue du maire



Après les rencontres de quartiers, après les nombreuses rencontres de travail avec le personnel communal, avec les associations et avec les partenaires de la commune, les orientations budgétaires 2012 ont été présentées au Conseil municipal.

Si la situation financière de notre commune est satisfaisante, et

si nous conservons des marges de manœuvre permises par nos choix de gestion prudents et par le développement local que notre municipalité a impulsé, Chevilly-Larue va progressivement perdre le statut de « ville riche » qu'on lui attribue, parfois sans nuance.

En effet, la loi de finances 2012 introduit dans notre budget une contrainte nouvelle, et très violente, de péréquation (lire : partage) de nos ressources avec les villes d'Île-de-France les plus déshéritées, et avec les communes de province. Cette péréquation des ressources, qui ne tient pas suffisamment compte de la situation sociale et des besoins particuliers de notre population, dépassera 4 millions d'euros d'ici 2016, si aucune nouvelle mesure n'est prise pour dégrader encore la situation.

Partager, cela est évidemment juste. Observons cependant que les prélèvements opérés sur des communes comme la nôtre se substituent progressivement au rôle de solidarité nationale de l'État, alors que celui-ci transfère depuis des années des charges peu ou pas compensées sur les collectivités territoriales, et des impôts de la sphère économique vers celle des ménages. Sous cet angle, il y a injustice.

Observons encore que la redistribution s'opère sans discernement en prélevant sur des communes comme la nôtre qui investissent pour le logement, pour l'emploi, pour l'équipement de la commune et la solidarité avec les habitants, et en dotant de ressources nouvelles des villes qui refusent parfois

de prendre leur part dans le logement social, qui n'œuvrent guère en faveur du développement économique local et qui minorent leur devoir de solidarité. Sous cet angle-là aussi, il y a injustice, et surtout inefficacité.

Le comble de tout cela, c'est qu'après s'être servi pour compenser ses désengagements, le Gouvernement, par la voix de son Premier Ministre et du Président de la République, se permet encore de faire la leçon aux élus locaux, qui investissent beaucoup et s'endettent peu, et de les menacer de mesures de rétorsion s'ils ne réduisent pas leurs dépenses, c'est-à-dire le service public local du quotidien.

Tout cela devient insupportable. Mais puisque nous avons placé 2012 sous le signe de l'espoir, nous continuerons tout de même à répondre, dans la mesure de nos moyens et dans la limite

de nos responsabilités, aux attentes et aux besoins des Chevillais, petits et grands, jeunes et moins jeunes, pour qui la commune est un lieu d'épanouissement, de partage, de convivialité,

de mieux-être pour tous. Nous continuerons de soutenir les plus fragiles, tout en investissant pour préparer l'avenir. Nous ne renoncerons pas à faire vivre les valeurs humanistes qui imprègnent depuis des décennies notre gestion locale.

C'est notre façon de résister à la crise financière, avec la passion d'innover qui se traduira par la création de nouveaux services, comme la ludothèque, par la construction d'un nouveau centre de loisirs, par la révision de certains tarifs municipaux en faveur des enfants, des jeunes et des personnes âgées. Et avec l'espoir chevillé au corps, comme le souligneront les femmes chevillaises le 8 mars. ●

Avec mon sincère dévouement,
Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué



Don du sang

Les généreux donateurs qui ont participé à la collecte de sang organisée le 10 février dernier ont été accueillis pour la première fois au centre de loisirs, la salle Léo Ferré étant devenue trop petite pour recevoir les Chevillais de plus en plus nombreux à venir donner leur sang. Avec 9 lits disponibles (contre 6 à Léo Ferré), 93 volontaires ont été reçus, parmi lesquels 11 nouveaux donateurs. Rendez-vous au centre de loisirs le 22 juin pour la prochaine collecte !



À la découverte des événements Chevillais

Au foyer des anciens Gabriel Chauvet, le 1^{er} février, l'ambiance était plutôt studieuse. C'est en effet avec beaucoup d'intérêt que vingt-cinq participants ont (re)découvert les événements qui ont marqué le XX^e siècle à Chevilly-Larue en écoutant attentivement l'exposé donné par Marc Ellenberger, l'archiviste municipal, et en participant à un jeu d'identification de photographies prises dans la ville sur le thème des quatre éléments.



Les collectionneurs passionnés !

Les Chevillais s'étaient donnés rendez-vous au gymnase Dericbourg le samedi 18 mai pour la 32^e bourse aux cartes postales. De très nombreux collectionneurs étaient venus dans l'espoir de pouvoir ajouter une pièce rare à leur collection. Il n'y avait pas que des cartes postales à ce rendez-vous ; stands de pièces de monnaie, de timbres et même de jouets anciens étaient aussi présents. Entre acheteur et vendeur, il y avait une vraie complicité, une passion que chacun voulait faire partager.

E.P



Maria Cozic a 100 ans !

L'ambiance était festive le 21 février à la maison de retraite Saint-Jean Eudes, à l'occasion du goûter d'anniversaire des 100 ans de Maria Cozic, une de ses habitantes. C'est en présence de Christian Hervy, le Maire, d'Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités et à l'Action sociale, d'Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée aux Vacances et loisirs des retraités, et de ses filles Madeleine et Marie-Antoinette, que l'heureuse centenaire s'est vue remettre une étoile au nom de la Municipalité pour son anniversaire particulier ...



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

À l'occasion de la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française qui a eu lieu le jeudi 9 février, à la sous-préfecture de L'Haj-les-Roses, les personnes présentes à cet événement ont visionné un court film intitulé *Devenir français* expliquant les principes de la République, Liberté-Egalité-Fraternité. Ainsi Belynda Brahimi et Soufyene Khezami se sont vus remettre leur décret de naturalisation des mains du sous-préfet Ivan Bouchier, et d'Hermine Rigaud, maire-adjointe.





Marcel Azzola à Chevilly-Larue

L'accordéon du virtuose Marcel Azzola, qui a collaboré avec les grands noms de la chanson française (Boris Vian, Édith Piaf, Tino Rossi, Yves Montand, Jacques Brel et bien d'autres), a fait le bonheur d'une assistance conquise, à la médiathèque le 10 février dernier. Son talent n'a pas pris une ride : accompagné par le Quatuor de Saxophones Inédits, il a retracé ses rencontres, son histoire, ses amours et ses passions musicales avec une émotion communicative. Voilà un concert que les Chevillais ne sont pas prêts d'oublier ...



L'art contemporain s'est exposé à Larue

Les artistes chevillais Giacomo Miceli, Bernard Boussard, Bernard Sabri et Ronan Chaine ont épaté la galerie les 11 et 12 février. Les Chevillais sont venus nombreux admirer leurs peintures huiles et acrylique, sculptures et photos contemporaines exposées à la salle Jacqueline Auriol à l'initiative du comité de quartier Larue.

Chevilly-Larue a fêté le Têt !

L'ambiance était à la fête le 29 janvier à la salle Jacqueline Auriol ! De nombreux Chevillais ont participé au nouvel an vietnamien organisé par l'association Amitiés Chevilly-Larue Yen Bai. Entre un repas et des présentations de contes aux couleurs du pays honoré, la convivialité et les échanges culturels étaient au rendez-vous de cette soirée. Cette dynamique de partage se poursuivra d'ailleurs lors de la semaine internationale au collège Jean Moulin du 26 au 30 mars puisqu'elle portera cette année sur le Vietnam. Outre des expositions et une conférence débat, les élèves du collège échangeront par webcam avec leurs jeunes homologues d'un établissement de Yen Bai.

Lundi 19 mars à 18h30

50^e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie

La commémoration du 50^e anniversaire du « Cessez-le-feu en Algérie » aura lieu à l'appel du Conseil municipal et d'associations d'anciens combattants : l'Arac (Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre), la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie) et l'Udac94 (Union départementale des anciens combattants du Val-de-Marne). Le rassemblement débutera à 18h30 par un dépôt de gerbes au rond-point du 19 mars 1962 (à l'intersection de l'avenue du 8 mai 1945 et de l'avenue du 11 novembre 1918). La commémoration se poursuivra à 18h45 au monument aux morts avec la participation de l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue.



Mercredi 4 avril de 9h30 à 17h

Forum Emploi

La mission locale Bière Val-de-Marne et la ville de Fresnes organisent leur traditionnel Forum emploi. Les jeunes Chevillais pourront y découvrir les principales filières professionnelles (leurs métiers, leurs formations, leurs emplois ...) mais également les centres de formation des apprentis (CFA), les organismes de formations et les entreprises qui recrutent. Écriture de CV et lettres de motivation, photo, relooking, relaxation ... le public pourra également participer à plusieurs ateliers pratiques.

Gymnase Édouard Herriot - Impasse Herriot
94260 Fresnes (01 42 37 57 85)

Appel aux Chevillais

Le comité de rédaction du journal municipal cherche de nouveaux membres

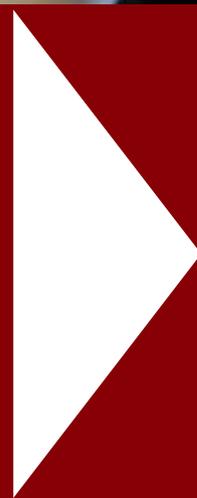
Vous aimez votre journal municipal ?
Vous avez des critiques à formuler ?
Et si vous participiez à son élaboration ?
La Municipalité et la rédaction proposent que le comité de rédaction du journal, auquel participent déjà des Chevillais, s'enrichisse de nouveaux participants.

Si l'aventure vous tente,
contactez le service Communication
(100, avenue du Général de Gaulle - 01 79 61 63 10).



Un 8 mars plein d'*Espoir* !

La Journée internationale des femmes, le 8 mars prochain, sera l'occasion de faire le point sur les combats que les femmes mènent pour faire valoir leurs droits. À Chevilly-Larue, la Municipalité a placé cette journée sous le thème de l'*Espoir* ! (du nom de l'exposition qui sera présentée), l'espoir d'une véritable égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines.



La journée internationale du droit des femmes

Une journée, des luttes

Le 8 mars, Chevilly-Larue célèbrera la journée internationale des femmes. Un événement placé sous le signe de l'engagement en faveur de la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'espoir.

Depuis la **Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne par Olympe de Gouges en 1791**, l'émancipation des femmes et la lutte pour l'égalité des femmes et des hommes a fait son chemin. Depuis la première célébration de la Journée internationale de la femme (en Allemagne, en Autriche, en Suisse et au Danemark) en 1911, 101 ans se sont écoulés, 101 ans durant lesquels les femmes n'ont cessé de lutter pour la reconnaissance de leurs droits et le respect de leur dignité. En France, depuis qu'elles se sont soulevées en masse dans les années 70, elles ont porté haut leurs aspirations à d'autres rapports entre les hommes et les femmes, à une autre maternité, une autre sexualité, une autre organisation sociale, ...

Depuis la reconnaissance de leurs droits civils (mais pas de leurs droits politiques) en 1804, les femmes ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité (1944), la légalisation de la contraception (1967) et de l'avortement (1975), le principe d'égalité de rémunération (1974), l'autorité parentale conjointe (1993), ... Mais si l'égalité est actée dans les textes, dans les faits certains droits sont remis en cause, d'autres ne sont pas appliqués ; de la reconnaissance à la réalité il y a tout l'espace pour d'immenses progrès à accomplir. Dans la vie sociale, économique, politique, économique, les femmes

et les hommes ne jouissent pas des mêmes droits. L'égalité dans l'accès à l'emploi, à la formation, à la parité salariale reste encore trop souvent un vœu pieux. La loi-cadre du 9 juillet 2010 relative aux violences faites aux femmes, défendue par le Collectif national pour le droit des femmes, n'est appliquée que de façon disparate dans les territoires. Le travail réalisé par la Délégation au droit des femmes et à l'égalité des chances entre hommes et femmes que préside Brigitte Gonthier-Maurin au Sénat atteste

◀ **Nos aînées nous ont transmis le flambeau, à nous de continuer à faire valoir nos droits et à être vigilante pour préserver ceux que nous avons acquis**

Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités et à l'Action sociale. ▶▶

du chemin qui reste à parcourir : « Fin janvier, nous avons déposé une proposition d'allongement du délit de prescription sur les agressions sexuelles », a expliqué la sénatrice. « Le 13 février a été discutée une proposition de résolution concernant les violences faites aux femmes et le 16 février, une proposition de loi relative à l'égalité salariale entre les hommes et les femmes. La question du temps partiel et des conditions de travail qui en

résultent –le maintien dans la pauvreté et la précarité– touchent surtout les femmes ».

N'en déplaise à ses détracteurs, la journée internationale des femmes n'est pas un événement vain qui ne servirait la cause des femmes qu'une fois l'an ; c'est un jalon dans l'histoire des droits des femmes, un symbole à la mémoire des luttes des ouvrières et des manifestations de femmes qui avaient agité l'Europe au début du XX^e siècle ; c'est une occasion de faire le point sur les réalisations passées et les avancées et, surtout, de préparer l'avenir, de poursuivre cette lutte permanente pour l'égalité des femmes et des hommes. Comme l'affirme Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités et à l'Action sociale, « nos aînées nous ont transmis le flambeau, à nous de continuer à faire valoir nos droits et à être vigilantes pour préserver ceux que nous

avons acquis ». C'est dans cet esprit que la journée internationale des femmes prend chaque année un peu plus d'ampleur à Chevilly-Larue (voire le programme du 8 mars p.12). Et c'est en ce sens que la Municipalité adoptera ce 8 mars, en Conseil municipal, la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. ●

**Joëlle Cuvilliez et
Géraldine Kornblum**



La célébration de la journée des femmes à Chevilly-Larue (ici en 2010) ne cesse de prendre chaque année de l'ampleur.



Qu'elles manifestent pour les retraites, pour l'école, contre les violences, ... les femmes veulent faire valoir leurs droits.



Inauguration de l'école de l'Amitié Chevilly-Larue-Dieuk dans le village de Dieuk, avec lequel Chevilly-Larue est jumelé, le 11 octobre 2008, après sa réhabilitation par les jeunes Chevillais. Tous les chantiers d'été du SMJ (réhabilitations du dispensaire en 2005, du jardin d'enfants en 2006, ...) contribuent à l'émancipation des femmes.

Chiffres clés

51,6 %

La part des femmes dans la population française contre 48,4 % celle des hommes. Leur espérance de vie est de 84,5 ans contre 77,8 pour les hommes. À Chevilly-Larue, les femmes représentent 53% de la population.

(Source : Insee 2010)

1 sur 5

Le nombre de parlementaires (Sénat et Assemblée nationale) à être une femme.

L'Assemblée compte 107 femmes députées pour 470 hommes et le Sénat 77 femmes pour 271 hommes.

34,8%

La part des femmes à siéger dans les Conseils municipaux en France. Cette part est en moyenne de 48, % dans les villes de 9 000 à 30 000 habitants (Source : Insee) ; à Chevilly-Larue cette part est de 48,5 % avec 16 conseillères municipales sur 33 élus.

64%

La part des femmes au sein du personnel communal de Chevilly-Larue contre 36 % celle des hommes. Une part supérieure au taux de féminisation des villes de moins de 20 000 habitants qui est de 55 %. À Chevilly-Larue plus de 50 % des responsables de service sont des femmes. À l'échelle nationale, 18% des femmes occupent un emploi de direction dans la fonction publique territoriale.

79,4 %

Le taux moyen d'activité des femmes vivant en couple (92,5% pour les hommes). Ce taux passe à 78,5 % à l'arrivée du premier enfant, à 66% au deuxième enfant. Parallèlement, en moyenne 23,3 % des femmes vivant en couple travaillent à temps partiel (3,6 % pour les hommes).

6 enjeux

Parole d'élue

« Faire du 8 mars une vraie journée de lutte »



Élisabeth Lazon,
maire-adjointe

Depuis le débat sur les violences faites aux femmes que la ville avait organisé il y a trois ans, la journée internationale des femmes a beaucoup évolué à Chevilly-Larue ; cela me tenait à cœur, et c'était un souhait de la Municipalité, de faire de cet

événement une vraie journée de lutte. Lors des ateliers mis en place lors de la dernière journée des femmes et qui se sont tenus tout au long de l'année, se sont dégagés de nombreux thèmes de réflexion qui nous ont permis de réfléchir concrètement aux luttes qu'il reste encore à mener pour les femmes : lutte pour l'accès aux droits et à la santé, pour l'égalité salariale, contre les stéréotypes, ... En signant la Charte

européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le Conseil municipal fera le 8 mars prochain un acte fort : cela engagera la Municipalité à mener un programme d'actions sur son territoire. La mise en place cette année d'un observatoire de l'égalité homme-femme nous permettra de mieux connaître la situation des femmes à Chevilly-Larue et d'établir en conséquence notre plan d'actions.

Condition féminine

Les femmes, premières victimes

Il n'est pas bon être femme quand l'économie et le marché de l'emploi vont mal. Les mesures d'aides municipales en faveur du pouvoir d'achat sont alors les bienvenues et contribuent à rendre aux femmes une chose fondamentale : l'espoir.



Les femmes sont les premières bénéficiaires de l'épicerie solidaire Sol'Épi. En plus d'une aide alimentaire, elles y trouvent le réconfort auprès des bénévoles.

Oui les Françaises ont plus difficilement accès au postes à responsabilité, que ce soit dans les entreprises privées (2% de femmes Pdg, 20,8% de femmes dans les conseils d'administration des entreprises du CAC 40, ...), dans le secteur public (18% de femmes aux emplois de direction dans la fonction publique territoriale, 20,3% dans la fonction publique d'État, 40,2% dans la fonction publique hospitalière) ou dans le paysage politique (18% de femmes à l'Assemblée).

Victimes de la précarité

Mais les femmes sont surtout les premières victimes de la précarité. Si le taux de chômage des femmes fait aujourd'hui jeu égal avec celui des hommes

(9,6%), il faut noter que le taux d'emploi à temps partiel, première cause de travail paupérisant, croît plus vite pour les femmes que pour les hommes (8,8% des femmes qui travaillent sont en situation de sous-emploi contre 3,3% des hommes). En moyenne, l'écart de salaire entre les hommes et les femmes est de 19,2% à temps plein et de 26,7% tous temps de travail confondus ; un écart qui s'est réduit depuis les années 60 mais qui a cessé de diminuer depuis le milieu des années 90.

Des situations familiales qui se dégradent

En témoigne le service municipal de l'Action sociale, les femmes sont les premières à adresser des demandes d'aides. Ainsi en 2011, sur les 307 dossiers examinés par la commission d'aide facultative (aide alimentaire, aide de vestiaire, ...), 97 concernent des femmes seules avec enfant (contre 5 hommes seuls avec enfant) et 70 des femmes seules sans enfant (contre 52 hommes dans la même situation). En témoigne également Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités et à l'Action sociale. « *Les femmes que je vois dans mes permanences sont souvent des femmes isolées, seules à s'occuper de leurs enfants. Quelles que soient leurs situations – faibles ressources, sans pension alimentaire, victimes de violences – elles sont entraînées vers d'autres difficultés – dettes de loyer, surendettement, problèmes de parentalité* ». ●

Géraldine Kornblum

Sources : *Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes / Observatoire des inégalités*

IVG : un droit menacé !

Comme disait Maya Surduts, alors porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes, lors de la journée des femmes à Chevilly-Larue en 2009, « *deux choses sont décisives à la condition des femmes : l'autonomie financière et le droit à disposer de leur corps* ». Avec la maîtrise de leur fécondité, le droit à la contraception et le droit à l'IVG, les femmes ont acquis une liberté fondamentale sur le chemin de l'égalité. Mais une liberté aujourd'hui remise en cause. L'État a baissé ses subventions

au Planning familial et les centres d'IVG sont menacés de fermeture. Tel est le cas du centre d'IVG du Kremlin-Bicêtre dont le regroupement au sein du service maternité du groupe hospitalier a été annoncé en décembre. Cette décision va engendrer une diminution de l'offre de soins. Et on imagine la douleur des femmes en situation d'interruption de grossesse qui cohabiteront avec les parturientes ! La Municipalité a adopté un vœu contre ce regroupement lors du Conseil municipal de décembre. ●

Paroles de femmes

Toutes les inégalités sur la table

Il y a un an, lors de la journée internationale des femmes, la Municipalité lançait l'idée d'ateliers de réflexion autour de l'égalité homme/femme. Près d'une dizaine de Chevillais, pour l'essentiel des femmes mais aussi quelques hommes, y ont participé. Parmi eux, Marie, Françoise, Régine et Pascal.

Le déclic s'est fait le 8 mars de l'année dernière, à la fin du débat qui avait animé la journée des femmes, lorsqu'était annoncé que la Municipalité proposait la mise en place d'ateliers de réflexions autour de l'égalité homme/femme : pour Marie, Françoise, Régine et Pascal, participer à ce nouveau lieu de débats a sonné comme une évidence. D'abord parce qu'en termes de droits des femmes, il y a des régressions qui sont en marche. « *Quand j'entends toutes les mesures qui visent à supprimer l'IVG, cela me fait très peur !* » s'insurge Régine. Outre le droit à la santé, de nombreux thèmes ont émergé des quatre ateliers qui se sont tenus en un an, que ce soit la parité, les discriminations, l'accès aux droits, les violences faites aux femmes, le droit à la santé, les disparités salariales, ... Françoise, aujourd'hui retraitée, raconte comment, dans sa vie de femme active, elle s'est rendu compte un jour qu'elle ne touchait pas le même salaire que ses collègues masculins, à ancienneté égale. « *Je n'ai jamais récupéré les années perdues !* ». Pour Pascal, il y a des avancées qui tardent à venir. « *Il y a toujours aussi peu de femmes dans les conseils d'administration ou dans les rangs des parlementaires !* ». Quant à Marie, elle a toujours milité dans des associations de défense des droits des femmes. « *Aux Comores, je me suis battue pour que ma place de femme ne soit pas cantonnée à l'éducation des enfants et à l'entretien de la maison. Ici, ce sont les acquis qui sont à défendre* ». Par delà les témoignages, ces ateliers étaient



surtout l'occasion de mettre sur la table toutes les inégalités entre les hommes et les femmes et de réfléchir ensemble à des actions concrètes. En la matière, les participants ne manquent pas d'idées : multiplier les appartements d'accueil pour les femmes quittant leur foyer après des violences conjugales, créer dans la ville un lieu d'écoute pour les femmes, ... Forte de ces premiers axes de réflexion, la Municipalité souhaite donc mettre en place un observatoire local de l'égalité entre les femmes et les hommes ; son rôle serait dans un premier temps de dresser un état des lieux des inégalités, un diagnostic sur la base duquel pourra alors se construire un programme d'actions locales. ● G.K

11 enjeux

Parole de citoyenne

« Les changements de mentalité doivent s'inculquer dès le plus jeune âge »



Régine Boivin, participante aux ateliers de réflexion sur l'égalité homme/femme

« Je me suis inscrite à ces ateliers parce que j'ai toujours été sensible à la question des droits des femmes et parce qu'il y a des choses dans notre société qui m'inquiètent terriblement. Par exemple, quand je discute avec des

jeunes femmes, je suis effrayée de voir que certaines d'entre elles ne mettent pas tout en œuvre pour gagner leur autonomie. Elles ne se rendent pas compte qu'en restant dans la dépendance – morale, financière ou autre – elles se soumettent. Je pense qu'il faut qu'on habitue les filles à se prendre en charge quoi qu'il arrive. Je suis très favorable à l'idée qu'il faille intervenir auprès des enfants dès leur plus jeune âge pour enlever de la tête

certaines idées reçues ; hormis d'un point de vue physique, il n'y a pas de différence entre les femmes et les hommes ! Je trouve intéressante l'idée émise par certains de sensibiliser les adolescents via le théâtre sur la question des relations entre les femmes et les hommes. Si au niveau local on arrive à faire bouger des choses avec des actions concrètes ce sera bien ; ce sont les petites gouttes qui font les grandes rivières ».

Une Charte pour un monde plus juste

C'est en Conseil municipal que la Municipalité va adopter, le 8 mars, la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

Cette année Chevilly-Larue a placé la journée du 8 mars sous le signe de l'espoir. Mais l'espoir ne se décrète pas, il se construit. Pour ce, le Conseil municipal va adopter la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Cette charte, élaborée en mai 2006 par le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE), repose sur six principes fondamentaux, le premier étant que « L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental ». Les cinq autres se déclinent comme suit : « Afin d'assurer l'égalité des femmes et des hommes, les discriminations multiples et les obstacles doivent être pris en compte » ; « La participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision est un préalable de la société démocratique » ; « L'élimination des stéréotypes sexués est indispensable pour

l'instauration de l'égalité des femmes et des hommes » ; « Intégrer la dimension du genre dans toutes les activités des collectivités locales et régionales est nécessaire pour faire avancer l'égalité des femmes et des hommes » ; « Des plans d'action et des programmes adéquatement financés sont des outils nécessaires pour faire avancer l'égalité des femmes et des hommes ». Avec cette signature la ville s'engage d'ici deux ans à élaborer et adopter un plan d'action pour l'égalité et à le mettre en œuvre. Pour mener à bien ce projet, la ville réfléchit à la mise en place d'un Observatoire de l'égalité au plan local, observatoire dont la conception s'inspirerait de celui mis en œuvre par le Conseil général du Val-de-Marne en 2000 ; il s'agit là d'un espace de rencontre entre tous les acteurs de l'égalité du territoire et d'un outil de promotion des droits des femmes. ● G.K

Une exposition pleine d'Espoir !

Du 8 au 30 mars, les façades extérieures de la médiathèque se font cimaises ; l'exposition *Espoir !*, réalisée par le photographe Sylla Grinberg, met en valeur quatorze portraits de femmes, quatorze Chevillaises déclinant chacune leur vision de l'espoir. L'espoir dans la vie pour l'une, l'espoir d'un monde meilleur pour l'autre, ou encore l'espoir dans l'action, l'espoir dans l'écoute de l'autre, l'espoir du partage, ... Chaque témoignage livre en quelques lignes un point de vue sur la solidarité, sur le travail, sur l'éducation, sur leurs droits, sur leurs combats et sur bien d'autres thèmes de leur quotidien. Figures connues et inconnues dans la vie locales, femmes de tous âges, l'image est forte. Une exposition à voir et à redécouvrir chaque jour en passant. ●



Jeudi 8 mars

Chevilly-Larue célèbre la journée internationale des femmes

À la médiathèque – 25, avenue Franklin Roosevelt

• 18h : Vernissage de l'exposition de photos *Espoir !* réalisée par le photographe Sylla Grinberg.

À la Maison pour tous – 23, rue du Béarn

• 19h15 : Adoption de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale par le Conseil municipal.

• 20h15 : rencontre musicale avec le groupe Évasion, trois chanteuses a capella engagées.

• 21h : Buffet partagé, en collaboration avec les associations Main dans la main, Femmes d'Afrique de l'ouest, Stop à la mucoviscidose et avec l'épicerie solidaire Sol'Épi.

Parole d'experte

Intégrer l'égalité dans toutes les politiques du Département

Françoise Daphnis, responsable de l'Observatoire de l'égalité du Val-de-Marne

« Le Conseil général du Val-de-Marne a créé l'Observatoire de l'égalité en 2000 suite à un rapport sur la place des femmes dans la vie publique. L'Observatoire doit promouvoir et intégrer l'égalité dans toutes les politiques départementales. Pour ce, il doit mettre en relation les acteurs de cette égalité – c'est-à-dire essentiellement des élu(e)s, des

associations, des personnalités – pour leur permettre d'échanger, d'établir un diagnostic de la situation des femmes. Nous travaillons en faveur de la mixité au travail. Par exemple, 76% de femmes travaillent au Conseil général, ce compte tenu de la nature des fonctions exercées : dans les crèches, dans l'action sociale, il n'y a pratiquement que des femmes. À contrario, une femme égoutière, c'est rare. Et bien aujourd'hui nous avons

des femmes jardinières. Évidemment cela a nécessité quelques aménagements, comme la création de vestiaires. Par ailleurs un effort a été fait au niveau des postes à responsabilité : il y a désormais plus de directrices que de directeurs. Cette réflexion sur la mixité, nous la menons aussi dans les collèges où nous intervenons avec des actions de prévention sur le respect mutuel et de sensibilisation aux formations sans discrimination ».



Agents d'entretien, agents de service...

Chaque jour, elles œuvrent à l'en

Elles sont 37, elles s'appellent Françoise, Sandra, Nadine, Évelyne, Aimée, Sylvie, Fernande, Maryvonne, Joëlle ou Laurence et avec leurs collègues, elles déploient chaque jour une énergie sans faille à l'entretien des locaux de la mairie, des écoles, des centres de loisirs et des équipements culturels de la ville.

« **N**otre travail, c'est du sport tous les jours ! » expliquent, chacune à leur manière, les agents d'entretien qui œuvrent au nettoyage des différents bâtiments publics. À la médiathèque, au théâtre André Malraux, au conservatoire, au service municipal de la Jeunesse, dans les centres de loisirs et les bâtiments de la mairie, le public ne les aperçoit que rarement. Pourtant, lorsque ces établissements sont fermés, elles sont quatorze à être mobilisées pour balayer et nettoyer les sols, vider les poubelles, astiquer les mobiliers ou récurer les sanitaires. Et c'est bien grâce à l'efficacité et l'endurance de ces travailleuses de l'ombre que les usagers bénéficient d'équipements publics propres et agréables. « On s'organise dans nos tâches en fonction des horaires d'ouverture et de la disponibilité des salles. C'est plus simple pour nous de travailler lorsqu'il n'y a personne » témoignent ainsi Laurence, qui exerce à la médiathèque et Évelyne, dans les bâtiments de la mairie.

Une mission de première importance

Nettoyer les sanitaires, les classes (du sol au tableau en passant par le mobilier), les longs couloirs, le réfectoire et le préau, ... dans les neuf écoles de la ville, la tâche quotidienne des

vingt-et-un agents d'entretien et de service est également d'envergure. Elles l'accomplissent avec professionnalisme et d'autant plus d'attention du fait de la présence des enfants. Alors, tandis que les jeunes Chevillais étaient en vacances d'hiver, elles ont profité de leur absence pour nettoyer le moindre recoin des différents groupes scolaires. Mais c'est avec grand plaisir qu'elles ont accueilli les petits écoliers à leur retour de vacances. « C'est vraiment plaisant de travailler au contact des enfants », expliquent-elles avec entrain. « Le midi on les aide à couper leur viande, on soigne leurs petits bobos, on participe à la kermesse, parfois à la sortie de fin d'année ... finalement on fait partie de leur quotidien et on constitue des points de repères pour eux ».

Un travail pénible

« Le soir quand on rentre chez nous, on est vraiment fatiguées, le travail d'un agent d'entretien est particulièrement dur physiquement » constatent-elles d'une même voix. « Au quotidien, on est souvent amenées à se baisser, s'accroupir, à porter des charges lourdes, sans compter qu'on passe notre journée à monter et descendre des escaliers ». Et parce que leur tâche quotidienne est rude, il n'est pas rare qu'elles souffrent de douleurs



Entretien des équipements publics

chroniques liées à leur activité professionnelle. C'est ce qu'expliquent en chœur Évelyne, Françoise ou Laurence. « *Je porte une ceinture dorsale car je souffre des lombaires* », « *je me suis bloquée le dos en voulant déplacer un fauteuil* », « *j'ai de l'arthrite dans un bras à force de passer le balais* ». Ces maux sont le reflet de la dureté de leur activité, qui s'accroît à mesure que l'âge monte. « *Les 50 ans, je les ai vraiment sentis passer ... Ça devient de plus en plus dur, je fatigue plus vite qu'avant* » témoigne ainsi Fernande. « *Heureusement qu'on a du matériel adapté pour nous simplifier la tâche comme par exemple les « pelles-aéroports » qui disposent d'un long manche, ce qui nous évite*

de nous baisser ». Ainsi, la mise en place il y a près d'un an de nouvelles procédures de travail et l'acquisition de matériel destiné à faciliter leur activité permet d'éviter certains gestes douloureux (centrales de produits déjà dilués, nouveaux balais microfibrés qui ne nécessitent pas d'essorage, allègement des procédures de décapage, ...). Enfin, « *si le travail est difficile, en général nous avons toutes un bon esprit d'équipe* », se réjouissent-elles, « *on s'aide les unes les autres et on a des responsables qui n'hésitent pas à prendre le balai quand c'est nécessaire ... on se sent soutenues et ça c'est important pour nous* ». ●

Léa Goutmann-Becker

Piscine municipale

L'hygiène au cœur de toutes les préoccupations

Q **uoi de plus agréable que de se rendre à la piscine municipale faire quelques brasses, surtout à l'approche du printemps ?** Cet équipement public est entretenu par quatre agents communaux qui assurent une hygiène irréprochable de ses locaux et bassins. Parce qu'en milieu humide les mycoses et autres champignons se développent plus facilement qu'ailleurs, les deux agents d'entretien de la piscine utilisent des produits spécifiques pour nettoyer le bord des bassins, les sanitaires et les vestiaires. Deux agents techniques sont quant à eux chargés de traiter et contrôler les taux de chlore et de Ph de l'eau des deux bassins quatre fois par jour.

« *Nous faisons ces relevés 7 jours sur 7 et un appareil effectue des analyses toutes les 4 minutes afin de rajouter du produit si c'est nécessaire* » explique Éric, un des deux agents techniques qui effectuent également des travaux d'entretien et de bricolage dans l'enceinte de la piscine et dans les espaces extérieurs. Enfin, dans tous les équipements sportifs de la ville (au parc des sports, dans les gymnases ou à la salle Léo Lagrange) les gardiens, neuf agents techniques et deux agents d'entretien sont chargés de nettoyer les locaux mais également d'entretenir les installations sportives et techniques ou de préparer les compétitions en effectuant le traçage au sol. ●

Environnement

Conjuguer jardinage et préservation de l'environnement

À l'arrivée du printemps, les travaux de jardinage reprennent. Quelques conseils pour s'adonner à cette activité tout en protégeant l'environnement.



Apportez vos déchets verts à la déchèterie.

Quitte à refaire son jardin, autant prévoir une place pour un éco-composteur ou un lombric-composteur. Les Chevillais peuvent justement s'en procurer un auprès du service Environnement à faible coût (15€). Élaguer, couper, cisailer, ... c'est bien ; recycler ses déchets verts c'est mieux. Produits de tonte de gazon, tailles

de haies, feuilles, fleurs fanées, plantes, grosses branches, souches et tronc d'arbres peuvent être rapportés à la déchèterie intercommunale où ils seront valorisés en compost. Ce service est gratuit, à condition d'être muni d'un justificatif de domicile. Et quitte à faire ce nettoyage de printemps, il est bon de penser à élaguer les arbres et branchages qui empiètent sur la voie publique ; ils gênent fortement la circulation des piétons et surtout des personnes handicapées. Dans la chasse aux mauvaises herbes, il est préférable de privilégier le désherbage manuel en limitant l'utilisation des produits phytosanitaires (pesticides). À ce propos, ces produits étant toxiques, les reliquats ne doivent pas être jetés dans les égouts ; il convient de les apporter à la déchèterie. Enfin, tout feu de branchages, feuilles ou autres est formellement interdit dans les jardins (voir encadré ci-dessous). ●

Élisa Peyrache

- Réservez votre éco-composteur auprès des ambassadeurs du tri (01 45 60 19 86 ou 89)
- Déchèterie intercommunale – 1, rue du stade

Feux de jardin : quelle est la règle ?

En mars, nombreux seront sans doute les Chevillais à être tentés de se lancer dans de vastes entreprises de nettoyage de leurs jardins ... Attention : il est utile de rappeler que selon le règlement sanitaire départemental et un arrêté municipal, « *le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit* ». Ainsi, les feux de jardin, de quelque nature soient-ils, sont prohibés ; difficilement contrôlables, le risque de propagation

est grand. Quant aux feux de plastiques, leur fumée est extrêmement nocive pour la santé et l'environnement. Tout contrevenant à cette règle s'expose à une contravention de 3^e classe (450€). Rappelons également que Chevilly-Larue dispose d'une déchèterie intercommunale qui accueille bien volontiers les déchets verts ! Son accès est gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile. ●
Déchèterie intercommunale – 1, rue du stade

Quartier Bretagne

Ça pousse à la ferme du Saut du loup ...

Arrivée du printemps oblige, à la ferme du Saut du loup on s'apprête à bêcher et semer ... de nouveaux projets ! Ainsi, le samedi 17 mars à 15h, les Chevillais sont invités à participer à la plantation du premier pied de vigne (cépage Chardonnay Blanc) de la ferme et à partager un apéritif convivial pour fêter l'évènement. Par ailleurs, trois parcelles de jardins familiaux de la rue Jules Verne ayant été attribuées à la ferme du

Saut du loup, ses membres réfléchissent d'ores et déjà à l'organisation des prochaines plantations. Salades, choux, betteraves, navets, aubergines, concombre, carottes, potirons, melons, poivrons, piments, radis, petits pois, poireaux, ail, fraises, ... de quoi remplir bien des paniers et augurer de bons moments conviviaux. ●

- Ferme du Saut du loup
52, rue du Lieutenant Petit Le Roy

Tramway

D'étape en étape, des avancées de taille

Le quotidien des Chevillais est désormais rythmé par les avancées du tramway dont l'évolution est constante mais aussi de plus en plus visible.

Depuis janvier, ont commencé les travaux de la plateforme au centre de la RD7 à la croisée des communes de Chevilly-Larue et de Vitry-sur-Seine, pour une durée de 9 mois. Si les travaux se concentrent en journée sur l'axe départemental, dont le réaménagement en boulevard urbain est assuré par le Conseil général du Val-de-Marne, le chantier du tramway investit d'autres lieux à d'autres moments afin de ne pas perturber le trafic en journée. Ainsi trois nuits de novembre ont été consacrées à la pose de la passerelle piétonne de la future station Belle Épine, au-dessus de l'avenue de l'Europe. Entièrement couverte, cette passerelle permettra aux usagers de franchir la RD7 en toute sécurité pour rejoindre le centre commercial. Un ouvrage significatif de 56 m de longueur qui change le paysage ! Et c'est encore de nuit, en février, qu'a eu lieu le poussage du tablier du pont (c'est-à-dire la partie du pont qui porte la chaussée) de franchissement de la RD7 et des voies de l'A106 au niveau de la plate-forme de



l'aéroport d'Orly. Cet ouvrage, uniquement réservé à la circulation du tramway permettra de relier deux stations de la ligne (Orlytech et Orly Fret) et de desservir le futur quartier d'affaires Cœur d'Orly. Ces prouesses techniques, auxquelles ont assisté des élus, des partenaires du projet, des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre, étaient d'autant plus spectaculaires que c'est dans un froid presque polaire que les ouvriers étaient à pied d'œuvre. D'un chantier d'envergure à un autre, chaque étape est une avancée vers la mise en service du tramway, prévue fin 2013. ● Chloé Cordon

Le poussage du tablier du pont de franchissement de la RD7 et de l'A106, le 1^{er} février dernier.

Quartier Larue

L'itinéraire privilégié fait son chemin

Le 16 février dernier, à l'instar du premier itinéraire privilégié qui s'était déroulé en octobre dans le quartier Centre, un groupe de personnes en situation de handicap a parcouru les rues du quartier Larue en compagnie d'élus et d'agents municipaux afin de repérer les améliorations à apporter sur un parcours défini afin de faciliter leurs déplacements. C'est avec beaucoup d'attention que Jean-Paul Homasson, maire-adjoint délégué à la Prévention-Santé, Didier Dubarle, premier maire-adjoint délégué à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, et des agents municipaux des services Handicap, Voirie et Tranquillité publique, ont écouté leurs difficultés. Un trottoir trop étroit rue Albert Thuret, des grilles de protection manquantes autour d'un arbre rue Hélène Boucher, un panneau de signalisation implanté au milieu d'un trottoir rue des Jardins, ... ce qui peut parfois paraître anodin engendre pourtant d'importantes difficultés de circulation pour des personnes non-voyantes ou à mobilité réduite. Aussi, des aménagements seront prévus afin d'y remédier, comme cela a été fait à l'issue



du précédent itinéraire privilégié qui avait donné lieu au réglage de feux sonores ou au déplacement de certains panneaux installés sur des réverbères. Afin de poursuivre cette réflexion engagée sur le partage de l'espace public, le prochain diagnostic de terrain sera mené dans le quartier des Sorbiers fin avril. ● Léa Goutmann-Becker

17

près de chez vous



Annie Petit
devant son
tableau
*Reflets du
« Nord »* à
Toulon,
œuvre exposée
au Salon
de la Marine
2011.

Annie Petit Une deuxième vie à

Peintre autodidacte, épouse d'un officier de la Marine nationale, Annie Petit est d'abord une femme qui, en plus d'être une épouse et une maman, s'est faite seule un nom, grâce à son talent. Inspirées de nombreux voyages, ses œuvres reflètent l'âme d'une artiste sensible et sensuelle, capable à l'huile et au couteau de peindre le mouvement et la lumière et d'exprimer en couleurs les nuances les plus subtiles de la nature pour lui donner vie !

Annie Petit est née artiste. Adolescente dans les années cinquante, elle souhaite naturellement entrer aux Beaux-arts, mais parce qu'à l'époque cette institution fait partie des rares écoles mixtes, il n'en est, pour son père, pas question ! S'orientant vers une autre vie, Annie se marie à 20 ans. Son époux est officier de "La Royale", ensemble, ils auront trois enfants. Attentive et dévouée aux siens, l'artiste ne sort ses pinceaux qu'en voyage. Ses premières esquisses racontent spontanément sa sensibilité à la nature ; sa volonté de saisir la lumière dans l'instant. Pendant les longs jours où son mari est en mer, elle s'essaie à l'aquarelle. Annie en ignore la technique mais son style est déjà instinctif, féminin, précis, intemporel. Du fond de l'âme, son regret de ne pas avoir fait d'école de peinture refait bientôt surface. « *Quand on veut, on peut !* » lui rétorque sa mère, droit dans les yeux. Ses enfants devenus plus autonomes, Annie s'inscrit au conservatoire de Fresnes à 40 ans. « *Je voulais acquérir la technique de la peinture à l'huile et du couteau. J'ai aussi appris à sculpter et dessiner des modèles vivants ... Entre mes cours et la gestion du quotidien à la maison, je courais tout le temps !* » Après cinq ans au conservatoire et beaucoup de persévérance, dans la matière Annie souligne les formes et capture la lumière. Ses créations privilégient Venise, la Normandie, la Provence mais aussi Honfleur, Giverny et Paris ... Sensible aux nuances des verts profonds et des bleus azurés, elle puise l'essentiel de son inspiration dans les ports, les îles et les rivages. Ses marines sont toutes une invitation au voyage. « *Mes tableaux sont composés dans le respect de la répartition esthétique du nombre d'or (1,618). Sur la*

toile, le couteau permet de caresser les lisses et de créer le mouvement dans les empâtements ». Comme un papillon sort de sa chrysalide, Annie expose pour la première fois en 1986 à Bourg-la-Reine où le maire lui achète un tableau. Avec la confiance insufflée par ce premier succès, l'artiste déploie ses ailes et ne quitte plus son chevalet ; peindre devient son métier. L'année suivante, avec une œuvre intitulée *Le nouveau-né*, elle obtient le premier prix de sculpture à Fresnes. Au fil des expositions et des grands salons qui se succèdent, prix et médailles prestigieuses viennent régulièrement récompenser son talent. Exposées dans des galeries renommées –telles la galerie Guigné rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris ou la galerie Isetan au Japon– ses œuvres, signées d'un graphique "Petit a.", sont acquises par des collectionneurs du monde entier. En quelques années, son mari devient l'époux d'une artiste renommée. « *Avant, j'étais Madame Jean-Pierre Petit* », se souvient Annie. Parmi ses plus hautes distinctions, elle reçoit la médaille d'or du "Mérite et Dévouement Français" (qui récompense les personnes ayant eu des activités contribuant au prestige de la France) et la médaille de vermeil des "Arts, Sciences et Lettres". Elle est aussi sociétaire du Salon National des Armées et du Salon des Artistes Français. En Italie, elle est nommée Chevalier académique de l'Ordine Accademico del Verbano. Son nom figure au *Dictionnaire des peintres français de la mer et de la marine*. Il est celui d'une femme de cœur ; une femme qui par son travail et sa volonté a su révéler qu'être artiste est aussi son identité. ●

Florence Bédouet

<http://pagesperso-orange.fr/annie.petit/>



Résister, partager, innover au service de tous

En prélude au vote du budget qui aura lieu le 27 mars, les élus et la population ont débattu des orientations budgétaires de la ville pour 2012, le 7 février dernier.

« **Nous sommes dans un contexte politique où toutes les décisions gouvernementales rendent la vie de nos concitoyens plus difficile et font des collectivités locales un lieu de secours de première urgence** » a tenu à rappeler André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Finances (groupe Parti de Gauche-Radicaux de Gauche), lors du débat d'orientation budgétaire, qui aura donné lieu à de riches discussions. Ainsi, comme l'a expliqué Stéphanie Daumin, maire-adjointe (groupe Communistes et partenaires), « à l'échelle communale, nous tentons avec détermination de limiter les ravages de cette situation ». Si le contexte de crise économique et la réduction des ressources allouées aux collectivités locales ont été

largement évoqués dans les différentes interventions, les Chevillais ont également pu prendre connaissance du plan de stratégie budgétaire « visant à préserver notre équilibre structurel et à continuer à répondre, aux besoins des Chevillais », comme l'a souligné dans son allocution Christian Hervy, le Maire.

Face aux difficultés, un plan d'action concret

Après avoir rappelé que la commune affichait « une situation financière satisfaisante », ce dernier a décliné un plan d'action concret destiné à poursuivre « notre priorité absolue : la solidarité avec tous les Chevillais », car comme l'a souligné Hermine Rigaud, maire-adjointe (groupe Socialiste de la majorité), « au cours de l'année 2011, les services de l'Action sociale ont enregistré

une aggravation des difficultés des familles chevillaises ». Il a ainsi été proposé de contenir la progression des dépenses de fonctionnement, poursuivre une gestion prudente de la dette, dégager de nouvelles recettes, agir sur les tarifs des activités en maintenant un niveau de tarification adapté aux ressources des familles, continuer de répondre aux besoins des habitants en matière d'équipements publics, poursuivre une politique de développement économique local et maintenir une fiscalité limitée. « C'est en combinant l'ensemble de ces facteurs que nous parviendrons à maintenir une gestion financière à la fois performante et fidèle à nos valeurs humanistes » a rappelé le Maire.

Par ailleurs, comme l'a souligné Dominique Lo Faro, conseiller municipal (groupe Parti de Gauche Radicaux de Gauche),

Didier Dubarle,
André Deluchat et
Laurent Taupin.





âgées » a pour sa part déclaré Jean-Franco Capirchio, conseiller municipal (groupe UMP, Parti Radical et Non-inscrits), au devoir de regretter « un manque d'imagination flagrant pour aider les personnes à la recherche d'un emploi ». Le Maire s'est saisi de l'occasion pour rappeler l'existence de nombreuses structures dédiées à l'insertion professionnelle à Chevilly-Larue, telles que la Mission locale ou AEF94. Par ailleurs, comme l'a souligné Mostapha Rizki, conseiller municipal, au nom des groupes Socialistes de la majorité et Socialistes et citoyens (de l'opposition) « l'excédent de l'exercice budgétaire nous autorise à poursuivre nos efforts en faveur du logement, dans le respect de l'équilibre, de la solidarité, de l'éducation, de la demande sociale de plus en plus pressante et de l'environnement ». Et le Maire de conclure : « J'espère que nous n'aurons jamais à nous inscrire dans la perspective de devoir gérer l'austérité comme fin indépassable de la gestion des affaires publiques et que nous nous inscrirons plutôt dans une gestion de progrès de la société, dans la perspective de la remise en cause de la toute puissance de la finance et d'une autre répartition des richesses ». Une manière de situer l'enjeu des prochaines échéances. ●

Mostapha Rizki et Joseph Ramiasa.



er au nom du groupe des Non-inscrits : « les grandes orientations du budget vont toutes dans le sens d'une politique sociale, constructive et maîtrisée ».

Des choix budgétaires humanistes

Ainsi, la ville entend poursuivre sa politique de solidarité en continuant de mettre en œuvre ses dispositifs de soutien en faveur de tous et plus particulièrement des Chevillais les plus en difficulté. « La solidarité est l'un des volets de notre Agenda 21 » a d'ailleurs insisté le Maire tout en rappelant « qu'en 2012, d'importantes actions vont prendre corps dans les domaines de la gestion économe des énergies ». « Nous devons continuer ce travail et agir

à notre rythme dans le sens du développement durable tout en œuvrant pour plus de justice et de solidarité » s'est à ce propos félicité Laurent Taupin, conseiller municipal (groupe Europe Écologie – les Verts). Chevilly-Larue poursuivra en outre ses actions éducatives, sociales et de loisirs auprès des enfants et des jeunes, de nouveaux équipements sportifs seront réalisés et l'engagement de la ville en faveur de la culture sera renforcé par de nouvelles initiatives. « Dans ces orientations budgétaires se trouvent de bonnes choses comme les actions en faveur de la jeunesse et de la famille, la mise en œuvre de dispositifs permettant l'accueil des petits ou la poursuite des actions en faveur des personnes

Léa Goutmann-Becker

Le débat d'orientations budgétaires en questions

La présentation des orientations budgétaires de la ville pour 2012 a suscité de nombreuses questions dans l'assistance. « Il est de plus en plus dur d'emprunter aux banques, combien a-t-on pu emprunter et à quel taux ? Quelle dotation générale de fonctionnement la ville va-t-elle percevoir de la part de l'État cette année ? » s'est ainsi interrogée une habitante. « Nous avons une gestion rigoureuse donc une bonne griffe au niveau des banques, on nous a prêté 2,5 millions d'€ et nous n'avons pas d'emprunts toxiques. Quant à la dotation générale de fonctionnement, elle baisse de 1,45% » ont rappelé de concert André Deluchat, maire-adjoint aux Finances et Christian Hervy, le Maire. Des questions d'ordre plus général ont également été posées, sur le développement de la fibre optique sur le territoire par exemple. « Le Conseil général se propose de compléter les réseaux d'un opérateur déjà existant afin de débloquer la situation » ont à ce propos assuré les élus.





De la bibliothèque nationale d'Haïti à la médiathèque Boris Vian, les regards vont se croiser.

Soutien à Haïti

La solidarité par les livres

La médiathèque Boris Vian accueille une jeune bibliothécaire haïtienne, Watsuze Léonard, depuis le 5 mars pour un stage de deux mois. Une autre manière de lutter pour l'accès à la lecture.

Il y a un peu plus de deux ans, le 12 janvier 2010, Haïti était ravagé par un terrible séisme. Dons, soutiens, soirée-spectacle caritative : la catastrophe sans commune mesure avait soulevé à Chevilly-Larue un vaste élan de générosité. Un élan d'autant plus vif que depuis longtemps la ville, par la présence sur son territoire de nombreux ressortissants haïtiens, dont la conteuse Mimi Barthélémy, avait tissé des liens avec l'île lointaine. L'urgence était à la survie des populations sinistrées et à la reconstruction du pays. Les livres semblaient alors des objets bien secondaires. Et aujourd'hui ? L'Association des bibliothécaires de France (ABF), Bibliothèques sans frontières et la Fokal (association haïtienne pour la création de bibliothèques) ont entrepris de soutenir des bibliothécaires haïtiens en formation en leur proposant d'effectuer un stage de longue durée dans une bibliothèque française. Fidèle

à sa tradition d'échanges culturels avec Haïti, Chevilly-Larue a répondu à l'appel : la jeune haïtienne Watsuze Léonard a quitté la bibliothèque nationale d'Haïti pour un stage de deux mois à la médiathèque Boris Vian. Elle construira un projet autour du livre et la petite enfance, sous la tutelle de Danièle Frelaut, directrice du lieu. « *Nous lui montrerons tout le travail que nous menons en direction de ce très jeune public, nous lui ferons rencontrer tous les différents partenaires – écoles, conservatoires, Maison du Conte, etc– avec lesquels nous construisons des projets fédérateurs* », explique cette dernière. « *Elle-même nous apportera un regard différent sur les approches des publics. Comment la lecture entre dans les foyers dans un environnement démunis ? Nous nous enrichissons de son expérience* ». ●

Géraldine Kornblum

Addictions

Un nouveau lieu d'accompagnement et d'écoute pour les jeu-

Les Conseil Intercommunal de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (CILDT) qui était jusqu'à présent installé rue Guynemer à Villejuif a emménagé début janvier l'ensemble de ses activités au 50, avenue Karl Marx, toujours à Villejuif (les nouveaux locaux seront inaugurés mi-mars). Les personnes qui sont confrontées à des problèmes d'addiction pourront y rencontrer une équipe de professionnels pour les accompagner dans leurs problèmes. L'association, fondée en 1991 par les dix communes de l'arrondissement de L'Haÿ-les-Roses (dont Chevilly-Larue) proposent en effet différents services

anonymes et gratuits dont un accompagnement psychosocial des personnes en souffrance avec l'alcool ou des accompagnements et des services de prévention pour les personnes faisant usage de drogues. L'association mène également des interventions éducatives contre l'usage du tabac, de l'alcool et du cannabis dans les classes de 5^e et 3^e des collèges. ●

CILDT – 50, avenue Karl Marx

(01 58 46 10 83 - cildt.caarud@gmail.com)

Horaires : lundi, mardi et jeudi de 10h à 18h, mercredi de 14h à 18h et vendredi de 10 à 13h.

Une séance plénière pour faire le tour des questions

La séance plénière du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) s'est tenue le jeudi 2 février. À cette occasion, tous les acteurs (élus et représentants du Préfet, des forces de l'ordre, de la justice, des associations, des bailleurs, de l'Éducation nationale, de la RATP, ...) ont débattu.

Le commissaire divisionnaire Alain Marciano a ouvert la séance en présentant la situation de la délinquance à Chevilly-Larue. Il a ainsi constaté que d'une manière générale celle-ci a légèrement baissé en 2011 et qu'elle ne représente que 13 % des faits constatés sur la circonscription (Chevilly-Larue, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Rungis, Thiais). Caractéristique spécifiquement chevillaise, les dégradations sont en baisse assez sensible. À l'image des autres villes de la circonscription, la délinquance de proximité (vols par effraction, à la roulotte, d'accessoires, ...) est quasi stable par rapport à 2010 et constitue la majorité des faits constatés et les vols de voitures et de deux-roues sont en hausse. Si les vols avec violence, les vols par effraction et les cambriolages sont en légère hausse, cette progression est moindre que dans le reste de la circonscription. L'assemblée a alors débattu des aménagements urbains, déjà en cours ou s'avérant nécessaires, contribuant à lutter contre les faits délictueux. Christian Hervy, le Maire, et les partenaires de la RATP ont ainsi discuté d'éventuelles solutions structurelles de nature à améliorer la sécurité rue des Écoles et à la station de TVM. L'assemblée a également évoqué l'utilité du volet prévention. « *Nous privilégions les réponses éducatives* » a souligné Guillaume Wickham, représentant du juge des enfants du tribunal de Créteil, en indiquant que selon une enquête organisée par ses soins avec la police et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)



de 2008 à 2010, il n'y avait eu aucun vol à main armée et très peu d'affaires graves impliquant des mineurs. « *Concernant la petite délinquance et les dégradations, je souhaite que nous puissions développer le principe de mesures de réparations* ». Une opinion partagée par le Maire. « *Cela va dans le sens du travail partenarial que nous menons avec différents acteurs tels que les collègues, le club de prévention* » a-t-il précisé en rappelant que le futur centre social à la ferme du Saut du loup « *sera un lieu d'inclusion sociale resituant les jeunes dans une trajectoire socialement positive* ». Enfin, les débats ont également porté sur les importantes nuisances générées par deux débits de boissons et la demande de la ville de procéder à leur fermeture administrative. Une situation qui a vivement retenu l'attention du commissaire divisionnaire et de Bertrand Potier, représentant du sous-préfet. ● G.K

Prévention-santé

Forum d'information autour du dépistage des cancers

Si le dépistage des cancers du sein, du colon et du col de l'utérus permet de détecter plus précocement ces maladies, il n'est pas toujours évident de prendre la décision de se faire dépister, que ce soit par manque d'information ou à cause d'appréhensions liées à l'examen en lui-même. Pourtant, un cancer détecté tôt permet une prise en charge plus rapide et donc de meilleures chances de guérison. C'est pourquoi la Municipalité organise un forum d'information sur les dépistages de ces cancers

le 29 mars à la salle Léo Ferré. Les habitants pourront y glaner de la documentation sur le sujet et des professionnels de l'Association de dépistage organisé des cancers du Val-de-Marne (ADOC94) seront présents tout au long de cette journée pour répondre aux questions que peuvent se poser les Chevillais sur le sujet. ●

**Forum d'information jeudi 29 mars de 11h à 18h
à la salle Léo Ferré – 65, avenue Franklin Roosevelt.**

Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 7 février 2012

● **Débat d'orientations budgétaires 2012 pour le budget primitif de la ville et le budget annexe d'assainissement.**

● **Fixation des tarifs municipaux.**
Vote : 21 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts), 8 abstentions (PS, SC, UMP)

● **Conventions avec le SIPPAREC relatives à l'enfouissement des réseaux dans les rues du Général Leclerc et François Sautet.**
Vote : Unanimité

● **Convention relative à l'entretien du parvis du lycée polyvalent de Chevilly-Larue et du gymnase multisports.**
Vote : Unanimité

● **Avis du Conseil municipal sur le projet de Schéma départemental de coopération intercommunale du Val-de-Marne.**
Vote : 26 pour (PC, PG-RG, PS, NI, SC, UMP), 2 abstentions (PS), 1 contre (Verts)

● **Candidature à l'implantation du stade Grand Paris – avenant à la convention.**
Vote : 28 pour (PC, PG-RG, PS, NI, SC, UMP), 1 abstention (Verts)

● **Cotisation foncière des entreprises : instauration d'une réduction de base minimum.**
Vote : Unanimité

● **Demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales pour la construction et le fonctionnement du nouveau centre de loisirs élémentaire-Pôle collégiens.**
Vote : Unanimité

● **Demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales pour la crèche Gaston Variot et la crèche familiale Maison Bleue.**
Vote : Unanimité

● **Demande de subvention auprès de la Région Île-de-France pour la rénovation des sanitaires du groupe scolaire Paul Bert A.**
Vote : Unanimité

● **Convention entre la ville et le collège Liberté relative à l'organisation d'un séjour linguistique à Freiburg.**
Vote : Unanimité

● **Vœu contre l'absence de prise en compte de critères sociaux dans le calcul de l'indice de référence FPIC introduit par la loi de finances 2012.**
Vote : Unanimité

● **Vœu contre la baisse des dotations et compensations de l'État aux collectivités.**
Vote : 27 pour (PC, PG-RG, PS, NI, Verts, SC), 2 abstentions (UMP)

Le prochain Conseil municipal aura lieu le 8 mars à 19h15 à la Maison pour tous.

Cérémonie de la citoyenneté et de la remise des cartes électorales

Bienvenue aux jeunes majeurs



Avoir pour la première fois en poche sa carte d'électeur est toujours un moment émouvant.

Le jeudi 29 mars, Christian Hervy, le Maire, remettra officiellement ce précieux document aux jeunes majeurs inscrits sur les listes électorales.

Cette cérémonie solennelle – mais qui n'en sera pas moins conviviale – constituera pour ces nouveaux électeurs une étape importante sur le chemin de la citoyenneté. Une citoyenneté qu'ils pourront d'ailleurs exprimer dans quelques semaines, 2012 étant une année doublement électorale avec les élections présidentielles les dimanches 22 avril et 6 mai et les élections législatives les dimanches 10 et 17 juin. Avis aux électeurs aguerris, 2012 est aussi une année de renouvellement de la carte électorale pour tous ; tous les citoyens inscrits sur les listes électorales recevront peu avant les élections leur nouvelle carte dans leur boîte aux lettres, charge à eux de vérifier que cet envoi a bien eu lieu. Les Chevillais qui n'auraient pas reçu leur nouvelle carte quelques jours avant le scrutin doivent prendre contact avec le service Élections. ●

● **La cérémonie de la citoyenneté et de la remise des cartes électorales aura lieu le jeudi 29 mars à 18h30 au SMJ.**

● **Renseignements au service municipal de la Jeunesse – 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65), au service Élections – en mairie (01 79 61 63 03).**

Avis d'enquête publique

Révision du plan d'exposition au bruit de l'aérodrome Paris-Orly

Une enquête publique relative au plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Paris-Orly se déroulera jusqu'au 24 mars dans les villes concernées par le projet. Un dossier d'enquête sera consultable au service Urbanisme de la ville (40, rue Élisée Reclus) ou en préfecture du Val-de-Marne. Les membres de la commission d'enquête tiendront des permanences dans 17 communes afin de recueillir les observations des riverains.

● **La permanence la plus proche de Chevilly-Larue se tiendra à Thiais le 14 mars de 14h à 17h.**

Renseignements à la mairie de Thiais au 01 48 92 42 42.

Lexique

PC : Groupe Communistes et partenaires

PG-RG : Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche

PS : Groupe Socialistes et républicains

NI : Groupe des Non-inscrits

Verts : Groupe Europe écologie- les Verts

SC : Groupe Socialistes et citoyens

Modem : Groupe Chevilly-Larue autrement

UMP : Groupe UMP, parti radical et non-inscrits



Citoyenneté

Vœux du Conseil Municipal d'enfants

Le 30 janvier dernier, le Conseil municipal d'enfants (CME), représenté par la jeune maire Morgane Perthué, a présenté ses vœux pour la nouvelle année en présence de Christian Hervy, le Maire, Nora Boudon, maire-adjointe à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local, l'équipe du CME et d'une grande partie des jeunes maires-adjoints. L'assistance a profité de l'occasion pour découvrir une exposition et une projection retraçant l'ensemble des actions entreprises depuis la création du CME, ce tout en dégustant une sympathique galette. C'est au sein de quatre commissions que les trente-trois jeunes élus mettront en œuvre leurs différentes propositions d'action. Ainsi, la commission Ville-Environnement se propose d'installer des poubelles de tri dans l'espace public et de mener une campagne d'affichage autour de l'utilisation des Toutounets. La commission École-Solidarité entend organiser une visite de la cuisine centrale de la ville tandis que la commission Communication souhaite lancer un mini-journal d'informations. Enfin, la commission Événementiel sera chargée de l'organisation de la fameuse boum du CME qui se déroulera le 31 mars. ● Léa Goutmann-Becker

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

Aide à la mobilité



Afin de favoriser les déplacements des Val-de-Marnais, le Conseil général contribue à hauteur de 20 millions d'€ annuels au financement des cartes Améthystes et Rubis. Ces cartes annuelles sont réservées aux personnes âgées de 60 ans et plus non imposables, aux personnes en situation de handicap, aux anciens combattants, veuves d'anciens combattants, aux orphelins de guerre ou pupilles de la Nation et aux Mères médaillées de la Famille Française. Ces titres permettent des déplacements gratuits et illimités dans la région Île-de-France (sur les réseaux de transport public RATP et SNCF pour la carte Améthyste et sur le réseau de transport de bus Optile pour la carte Rubis). Les usagers val-de-marnais ne paient ainsi que 16€ leur carte Améthyste (qui coûte normalement 396,90€) et 8€ leur carte Rubis (qui coûte normalement 71€). ●

Renseignements sur la constitution et le renouvellement d'un dossier sur le site www.cg94.fr.

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance :
- sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 62
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Richard Dell'Agnola**, député, reçoit sur rendez-vous au 01 48 92 42 01 ou 01 40 63 66 93

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Élisabeth Maillefert ► *conseillère municipale, élue du groupe Communistes et partenaires*

S'attaquer aux causes du chômage plutôt que de stigmatiser les chômeurs



Après les promesses de 2007, le chômage explose avec un record proche de 10%. Il nous est proposé aujourd'hui de s'attaquer au droit du travail avec des accords « compétitivité/emplois », de suspendre l'indemnisation des chômeurs qui refusent un emploi pour raison de compétences ou d'éloignement du lieu de vie et de soumettre les chômeurs à la vindicte publique par un référendum. Il faut voir dans ces propositions une forme de stigmatisation des chômeurs et de précarisation de l'emploi salarié. Qui ne connaît pas

parmi ses proches les difficultés matérielles et morales liées au chômage ? La formation obligatoire sera-t-elle cohérente avec le profil du chômeur, et le statut social ou salarial équivalent ? Comment sera posé le problème de l'emploi des jeunes et des seniors ? Les agences Pôle emploi saturent : dans le 94, un agent suit en moyenne 193 dossiers au lieu de 60. Combien de temps pourront-ils accorder à chacun pour formuler des offres pertinentes de formations et d'emploi ? Il est facile de culpabiliser les chômeurs qui ne demandent qu'à travailler. Nous-mêmes, comment vivrions-nous cette situation ? À Chevilly-Larue,

les élus Communistes et partenaires s'opposent à cette stigmatisation et à ce modèle ultralibéral et portent, au sein de la Municipalité, une politique dynamique en matière d'emploi et d'insertion tournée vers les personnes, à travers des subventions allouées aux associations (AEF 94, CBE, Mission locale, ferme du Saut du loup...) qui accompagnent les demandeurs d'emploi locaux. S'ajoutent à cela des décisions telles que l'accompagnement social, l'aide au passage du permis de conduire pour les jeunes étudiants ou en recherche d'emploi et l'implantation d'entreprises.

Bruno Tranchant ► *maire-adjoint, président du groupe Socialistes et apparentés*

Tourner la page, et vite !



0,5% de chômeurs en plus, en janvier, pour un total de 4,5 millions d'inactifs sur l'ensemble du territoire. C'est peu dire que l'agitation présidentielle, en période électorale, laisse un goût amer aux salariés des 880 usines qui ont été contraintes de mettre la clé sous la porte dans l'Hexagone, au cours des trois dernières années. La crise économique et financière, qui sévit depuis 2008, est certes un facteur aggravant, mais elle n'explique pas tout. Les Français paient chèrement les décisions du gouvernement et son entêtement dans l'échec :

défisicalisation des heures supplémentaires, qui ont miné la reprise du marché de l'emploi, augmentation du quota d'heures supplémentaires au détriment des embauches, complaisance coupable à l'égard des milieux d'affaires, fusion ANPE/Assedic qui tourne au naufrage pour les usagers et les personnels du service public de l'emploi, passivité de l'État face aux délocalisations, dévalorisation de la formation professionnelle et de l'éducation. Depuis l'arrivée de Sarkozy aux commandes du pays, la France compte quelque 1 026 700 demandeurs d'emplois supplémentaires. Tant et si bien que le quinquennat se

conclut comme il a commencé, dans un bric-à-brac indescriptible. Difficile, dans ces conditions, d'accorder le moindre crédit à un homme qui n'a eu de cesse d'accabler les catégories les plus modestes, particulièrement nombreuses dans notre commune. En témoignent les destructions massives d'emplois publics, l'absence d'un plan de relance propre à relancer notre économie, ou bien encore l'austérité budgétaire et salariale qui pèse lourd dans le portefeuille des Chevillais. Avec Sarkozy et son attelage bringuebalant, la France n'est forte que de son chômage. Vivement le 6 mai !

Murielle Desmet, Nathalie Sans-Sevaux, Dominique Lo Faro, André Deluchat ► *élu(e)s du groupe Parti de Gauche/Radicaux de Gauche*

8 mars 2012 : journée de la femme pour que ça change vraiment !

Des Chevillaises à la Une à la médiathèque. Ce n'est que justice. Cela fera 102 ans qu'au congrès internationaliste de Copenhague, Clara Zetkin a lancé la journée des femmes. Cela fera 48 ans que les femmes ont obtenu le droit de vote en France. Cela fera 40 ans, sous la gauche, que ce 8 mars a pris un caractère officiel. Cela fait plus d'un siècle que les avancées se font au compte-gouttes, de bonnes intentions en actes avortés l'égalité homme-femme n'est toujours pas réalisée. En un siècle, la société a beaucoup changé avec l'industrie et les technologies nouvelles, lesquelles font

surgir d'autres pénibilités au travail. Des besoins nouveaux sont apparus. Les mentalités ont beaucoup évolué. Ce sont autant d'atouts pour réaliser l'égalité entre homme et femme. En termes d'emplois, les femmes représentent 82% des temps partiels et 22% des travailleurs pauvres, 1/3 accèdent à des responsabilités, l'écart de salaire pour un même emploi est de 13 à 19 %, et elles représentent 48 % de la population active. Il faut ajouter à cela une situation abjecte. Des employeurs hésitent à recruter une femme de crainte d'une maternité ou d'un congé parental

ou des absences liées aux enfants. Ces quelques flashes et chiffres visent à prouver que l'inégalité est d'abord celle qui brime la femme, parce qu'elle est considérée comme un « obstacle » à la performance de l'entreprise. Qui donnera le bon coup d'épaule au patronat pour lui faire admettre que la vie professionnelle doit se concilier avec la vie familiale privée ? Qui enfin fera appliquer avec fermeté les deux lois votées, l'une en 1982 et l'autre en 2010 pour l'égalité professionnelle ? Faisons tout pour que ça change vraiment, sans attendre.

Jean-Paul Homasson ► *maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits*

Une initiative intéressante de l'Association Amitié Chevilly-Larue-Yen Baï (ACLYB)



La vie des multiples associations chevillaises n'est souvent connue que de ses propres adhérents. Dans le cadre de la semaine internationale (26-30 mars) il nous a paru intéressant de présenter l'originale initiative de l'ACLYB. Créée en 2006, l'association a déjà à son actif de nombreuses réalisations en faveur des enfants de Yen Baï. En étroite relation avec le collège

Jean Moulin et le service des Relations internationales de la ville, elle se propose, via le réseau internet, d'engager un processus d'échanges avec un établissement scolaire similaire de Yen Baï. L'objectif est d'établir des contacts entre les élèves d'abord dans leur langue respective et grâce à un interprète, puis directement en anglais pour certains. Cela concernera les classes de troisième puis de quatrième. Pour mieux connaître le Vietnam et

faciliter les échanges, des expositions et débats seront organisés au collège Jean Moulin durant cette semaine. La « webcam » permettra des discussions en direct en tenant compte du décalage horaire. Gageons que certains auront à cœur d'aller ensuite au Vietnam et de faire connaissance directement avec leur correspondant. Merci à l'association pour son dynamisme, justifiant pleinement l'aide que la ville lui apporte.

Pascal Rioual ► *conseiller municipal, président du groupe Socialistes et citoyens*

Instrumentalisation de la journée de la femme ?



Le 8 mars les conseillers municipaux sont invités à un Conseil municipal extraordinaire, pour « adopter la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale ». Personne ne peut s'y opposer, et les socialistes se battent sur ces thématiques depuis longtemps. Je me souviens des échanges sur la parité dans les listes municipales de 2001, notamment chez ceux qui prônaient l'égalité et qui ont oublié. Là où on peut s'interroger, c'est pourquoi maintenant,

pourquoi un Conseil extraordinaire avec sans doute plan de communication et diverses déclarations ? 2 hypothèses peuvent être mises à disposition, Soit on assiste, un peu comme pour le président de la république sortant, à une utilisation des moyens de la collectivité, à vocation électorale, sachant qu'aux législatives de juin, on retrouve le candidat du Front de gauche et du parti communiste. C'est sans doute l'objectif. Soit il y a une véritable volonté de traduire dans les actes cette charte. Mais alors il faudrait se fixer des objectifs ambitieux,

mesurables, et vérifier qu'au sein de la collectivité, puis sur la ville, l'égalité est bien déclinée, voulue et prendre les mesures pour atteindre cette ambition. J'ai en tête quelques déclarations ou propos en dehors d'un contexte officiel, qui tenait plus de la chanson de corps de garde que de la Charte de l'égalité, cela donne une piste sur l'hypothèse à retenir. Pour un sujet de cette importance, être exemplaire dans les actes, et éviter la communication à vocation électorale serait un bon départ.

Josette Chanel ► *conseillère municipale Modem, Nouveau centre et Non-inscrits*

Gaspillages



Le mensuel municipal de février 2012, comme les précédents, est choquant. Imprimé sur un beau papier A4 de 36 pages dont seulement 2 environ consacrées à une publicité qui ne couvre certainement pas les frais d'une telle publication, son contenu interpelle. Pleuvent dedans les attaques non seulement contre la gouvernance actuelle, mais aussi contre une éventuelle autre, pourtant improbable selon les sondages. Les slogans antigouvernementaux (ainsi pages 3, 7, 8, 10, 22, 26, etc.),

rabâchés en toutes occasions, gavent : sommes-nous donc, nous électeurs chevillais, incapables d'esprit critique ? La sinistrose cultivée dans ces discours est exploitable dans des tracts imprimés aux frais des partis politiques inspirant ces attaques, mais l'est-elle dans un mensuel hors de prix publié par une commune endettée et iconoclaste du point de vue écologique ? Rappelons que le bulletin municipal avait été créé pour informer sur la vie locale et non pour servir de tribune traitant de la politique nationale. Modeste et très économique, il ne nous étourdissait pas

par un sinistre battage de considérations partagées ou non. Et que dire de l'avalanche de photos où disparaissent mystérieusement les représentants de l'opposition lorsqu'ils ne sont pas défigurés (voir la photo de mon prédécesseur dans les précédentes Tribunes), mais avec un maire toujours à son avantage ? Ainsi, sur les 24 photos des pages 14 à 16, il apparaît 18 fois ! Au lieu de gaspiller notre argent dans une publication présomptueuse, remboursions les dettes de la commune et améliorons davantage l'ordinaire de ceux qui souffrent.

Jean Franco Capirchio ► *conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits.*

Les orientations budgétaires 2012 : des incohérences récurrentes !!!



Lors du Conseil municipal du 7 février, la présentation des orientations budgétaires pour l'année 2012 a été exposée par la majorité municipale au cours d'un débat public. Cette séance du Conseil a été le prétexte pour une attaque en règle de l'ensemble des actions et réformes prises par le gouvernement avec un catastrophisme savamment distillé tout au long de la soirée. Les prises de parole des différents groupes politiques de gauche qui composent le Conseil municipal relevaient

plus du meeting électoral que du débat sur les orientations budgétaires. Dans cette proposition de budget 2012, on constate une fois de plus un manque d'imagination et d'innovation flagrant pour aider les personnes à la recherche d'un emploi. Comment une ville proche de grands pôles économiques comme le Marché de Rungis, la zone Sénia, la plate-forme logistique Sogaris, la Silic, deux centres commerciaux et l'aéroport d'Orly peut-elle avoir un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale et régionale ? La majorité ne propose rien pour y remédier

par manque d'intérêt et par méconnaissance des filières professionnelles environnantes. Nous aurions souhaité la création d'un véritable service de l'emploi en relation directe avec les grandes entreprises implantées sur et en périphérie de notre ville. Pas de proposition également pour améliorer la sécurité comme la mise en place d'une vidéosurveillance aux abords des commerces, des zones sensibles où prospèrent différents trafics. Toujours pas de projet de création d'une Police municipale malgré une délinquance bien présente dans notre ville.

Le Grand Dire

Ils sont là !



Mais qui donc est là ? Comment ? Vous ne les avez pas vus ? Ils sont pourtant bel et bien là, ogres, sorcières, gobelins, chimères et autres êtres fantastiques. Cette fois ça y est, ils ont envahi la ville et ils y resteront tout le temps que durera le Grand Dire en ce mois du conte. Un conseil, il paraît qu'on peut les entendre à la médiathèque alors ... méfiance !

On en parle, on en parle ... et voilà qu'ils sont là ! À force de crier au dragon, on fini par en voir la queue ! Ou presque. Car les êtres fantastiques –chimères, licornes et gnomes en tous genres– ont cette fâcheuse tendance à ne se montrer que dans les cauchemars. Et dans les contes aussi. Et cela tombe bien, mars est le mois du conte. Alors, la médiathèque, la Maison du Conte, le théâtre André Malraux, la Compagnie du Cercle, le conservatoire de musique et la Maison pour tous ont imaginé un Grand Dire des êtres fantastiques ; une occasion unique de faire plus ample connaissance –et qui sait, peut-être même d'apprivoiser– l'un de ces monstres peut-être pas si terrifiants que cela. Pour ceux qui douteraient de leur existence, le mieux est d'aller faire un tour du côté de l'exposition *Cryptoscope : les êtres fantastiques à portée de main* à la médiathèque. Il paraît qu'il s'y trouve une grande caisse en bois reliée à une étrange machine et qui aurait été retrouvée dans les sous-sols de la société nationale de cryptozoologie de Londres ; on parle, grâce à cette installation interactive, d'une occasion unique de côtoyer pendant quelques instants certaines créatures du légendaire fantastique. Non pas en les voyant ... mais en les entendant ! La création de cette réalisation sonore, inventée par un collectif de Lyon, le collectif le Zèbre et la Mouette, est partie d'un principe simple mais néanmoins véridique : les êtres fantastiques sont souvent représentés visuellement mais on ne connaît pas les sons qu'ils émettent. Ce sera désormais chose faite pour qui voudra bien prêter son oreille. Une oreille, voire les deux puisque les conteurs Marien Tillet, Nidal Qannari et Fred Duvaud et les bibliothécaires présenteront à leur manière l'exposition certains jours. Et quitte à être à la médiathèque, autant faire un tour à l'exposition de sculptures *Chimère et basilic* qui se tiendra au même moment. Enfin, il n'est pas de Grand Dire sans spectacle final. Ce sera le concert-conte *Er-Töshtük*, création de la Compagnie du Cercle en partenariat avec un orchestre de neuf musiciens professeurs du conservatoire de musique. ●

Géraldine Kornblum

Le Grand Dire, tout un programme

► Des expositions, du 6 mars au 4 avril à la médiathèque

Cryptoscope : les êtres fantastiques à portée de main

Une occasion unique d'entendre certaines créatures légendaires ...



Chimère et basilic

Deux êtres légendaires réalisés par les sculpteurs Clément Poma et Fabien Leduc.

- Vernissage samedi 10 mars à 18h.
- Visites racontées par les bibliothécaires tous les mercredis à 10h30, 14h30, 16h et tous les samedis à 16h.
- Visites contées par les conteurs Marien Tillet, Nidal Qannari ou Fred Duvaud le mercredi 21 mars à 10h30, 14h30 et 16h et les samedis 24 et 31 mars à 14h30 ou 16h. Entrée libre.

► Concert-conte, du 20 au 23 mars au théâtre André Malraux

Er-Töshtük

Au cœur des steppes et des montagnes d'Asie centrale, l'intrépide nomade Töshtük, accompagné de son fidèle cheval ailé, est bien décidé à retrouver ses frères disparus. Même s'il lui faut pour cela affronter sorcières à sept têtes, géants bleus et autres créatures sous la croûte terrestre. À partir de 8 ans.

Attention : ce spectacle est réservé en priorité aux enfants et aux parents des classes ayant participé aux différents parcours culturels.

Entrée libre sur réservation au 01 41 80 69 69.



Résidence

Jean-François Vrod : un violoniste dans la ville

Le premier enseignement musical à Chevilly-Larue a été créé en 1962.

Cinquante ans de musique, cela se fête ! Pour ce jubilé, la ville a invité le violoniste Jean-François Vrod en résidence.

De la noblesse de son instrument, Jean-François Vrod tire un son brut, sans fioriture, un son d'antan, rural, vrai comme l'odeur des blés coupés. Et contemporain, terriblement contemporain. « Si, en ces temps de tourmente culturelle, sociale, et politique, on me demandait de définir mon travail en choisissant entre créateur underground, travailleur social, alternactiviste culturel, pédagogue actionniste ou résistant passeur de traditions clandestines, je ne le ferai pas, car mon travail aujourd'hui, c'est tout cela à la fois », voilà comment se définit l'artiste lui-même. On veut bien le croire ! Et l'entendre. Quelle chance, le violoniste visionnaire vient d'entrer en résidence à Chevilly-Larue. Il y restera jusqu'en février 2013. Cela laisse le temps de voir venir. Pour l'heure et ce jusqu'en juin, l'homme, qui est aussi un raconteur d'histoires, a entrepris de rencontrer les jeunes musiciens. Ceux du conservatoire municipal d'abord. Auprès des élèves des classes de musique, le but du jeu sera d'entendre, de comprendre et de rejouer une mélodie du répertoire traditionnel, d'y adjoindre ornements et variations, avec la permission d'arranger. Auprès des élèves des classes élémentaires « musique et conte » (des écoles Paul Bert et Pierre et Marie Curie), la partition restera ouverte à la page de la pédagogie mais se jouera sur un autre tempo : le violoniste réserve aux enfants une autre aventure, à savoir la création d'un conte musical sur le thème du Grand Dire des êtres fantastiques. Passé l'été, on retrouvera Jean-François Vrod à la Maison des arts plastiques. Puis viendra le temps de la création, des collectes, ... On en reparlera d'ici là. ● G.K

29

découvertes
culture



Les êtres fantastiques au fil des pages

Ogres, géants, chevaux magiques, sorcières, ... les êtres fantastiques peuplent les contes et viennent hanter nos rêves et nos cauchemars. Chevillaises, Chevillais, ouvrez l'œil, ils se feront entendre à tout-va tout le temps du Grand Dire en ce mois de mars.

Êtres fantastiques, patrimoine narratif de l'Isère, des Hautes-Alpes, du Dauphiné, de la Savoie, de la Haute-Savoie

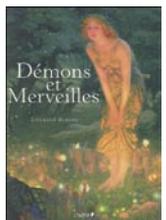
De Charles Joisten – Éd. Musée Dauphinois (5 volumes), 2005-2010



Pendant plus de vingt-cinq ans, depuis 1951, Charles Joisten a mené en Dauphiné et Savoie des recherches intensives sur les traditions orales. L'intégralité des récits recueillis dans les départements de l'Isère et des Hautes-Alpes consacrés aux êtres fantastiques est publiée ici. On rencontre au fil des pages des fées et autres êtres sauvages, l'esprit domestique des grosses maisons, des fermes, des granges, le diable et ses suppôts-sorciers, des magiciens, des phénomènes lumineux, le monde foisonnant des croquemitaines, ...

Démons et Merveilles

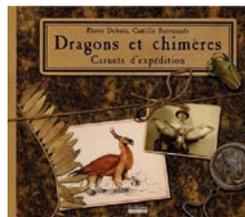
Édouard Brasey – Éd. Chêne, 2010



Un ouvrage qui invite à la découverte du petit peuple de Féerie, ce monde merveilleux peuplé de fées, d'elfes, de lutins, de gnomes, de sirènes, d'ondines, de farfadets, de trolls, de sorciers et de démons. En suivant les saisons et le grand calendrier des fêtes magiques, et en racontant nombre d'histoires et de légendes, il brosse quatre univers différents qui permettront de voir vivre ces créatures, invisibles seulement pour les incrédules.

Dragons et Chimères

De Pierre Dubois, illustrations de Camille Renversade – Éd. Hoëbeke, 2008



Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, des expéditions composées de scientifiques, chercheurs, photographes, dessinateurs accompagnés de guides et de porteurs locaux partent à la découverte de nouvelles contrées éloignées, à la recherche d'animaux ou de plantes inconnus. Mais aujourd'hui, que peut-on espérer découvrir qui ne le soit pas déjà ? Les auteurs se tournent alors vers les seuls êtres qui restent encore à découvrir : les animaux fantastiques et la seule science qui leur soit consacrée : la cryptozoologie. La suite dans *Monstres marins et autres créatures des eaux sombres* de Frédéric Lisak et Jean-Louis Renversade, illustré par Camille Renversade.

La France enchantée : légendes de nos régions

Édouard Brasey – Éd. de la Martinière, 2011



Grâce à ce livre, vous saurez que les loups-garous et les sorciers sont particulièrement présents dans le Berry, que les légendes d'alchimistes se trouvent surtout à Paris, que la Provence, si l'on en croit les légendes, grouille de dracs et de tarasques. Ou que, selon le légendaire breton, la Bretagne est le lieu préféré des fées et des lutins. Cet ouvrage réunit les contes par régions, ce qui permet de comprendre que chacune se signale par des créatures fantastiques qui lui sont propres. Conteur et écrivain, Édouard Brasey est reconnu comme l'un des spécialistes français du merveilleux et de la Fantasy et du monde des fées.

Philibert de Moustier : le dernier Chevillais de la Division Leclerc (2^e partie)



Des chars de la 2^e DB dans les Vosges, peu avant la bataille de Dompierre qui a eu lieu du 12 au 15 septembre 1944.

Engagé dans la 2^e DB au lendemain de la Libération de Paris, Philibert de Moustier traverse avec elle l'Est de la France jusqu'à Strasbourg où il est blessé. À la fin de la guerre, il sauve la vie de son frère déporté en le ramenant en France et rapatrie le corps de son père mort en déportation.

Après avoir libéré Paris le 25 août 1944, la 2^e division blindée reprend la route le 9 septembre, avec comme objectif Strasbourg ; parmi les nouvelles recrues figure Philibert de Moustier.

En tant que séminariste, il est chargé d'assister l'aumônier divisionnaire, le Père Houchet, qui accompagne l'état-major. Il devient aussi son chauffeur. En dehors de la messe matinale quotidienne, leur rôle est de s'occuper des blessés. La 2^e DB passe par Troyes, s'empare de Vittel le 12 septembre, sort victorieuse de la bataille de chars de Dompierre près d'Épinal du 12 au 15, puis franchit la Moselle à Châtel en aval d'Épinal du 19 au 21. Alors que le Père Houchet et Philibert sont logés à proximité, un curé suspect qui traînait dans les lignes de la 2^e DB leur est amené. Profitant d'un moment d'inattention, celui-ci gagne la forêt environnante ; Philibert le retrouve et le ramène. Servant trop mal la messe le lendemain matin, le pseudo-curé est démasqué et défroqué. Il avoue être un milicien envoyé comme espion par l'ennemi et est aussitôt fusillé. Le 27 septembre, le quartier général s'installe pour plus d'un mois à Gerbéviller près de Lunéville. Les troupes manquant de tabac, le Père Houchet et Philibert sont chargés d'aller chercher deux cents pipes à Baume-les-Dames. Le château de Bournel, où vit la mère de Philibert, se trouvant dans le proche voisinage, ils y font étape. Celle-ci leur apprend que les généraux de Gaulle et de Lattre lui ont rendu visite le 24 septembre et que le premier a rendu hommage à son mari, Léonel de Moustier, « combattant d'élite, otage de choix ». De retour à Gerbéviller, les pipes ne sont données aux gars de la 2^e DB qu'après confession, ce qui provoque une affluence inhabituelle au confessionnal ! La 2^e DB prend Baccarat le 31 octobre et Sarrebourg le 20 novembre. Strasbourg est enfin libérée le 23 novembre, journée tragique pour le Père Houchet et Philibert. Ils ont poussé jusqu'au pont de Kehl, où ils ont essuyé des coups de feu. Philibert est gravement touché à la jambe et le Père Houchet grièvement

blessé. Ils sont conduits à l'hôpital, où le Père Houchet succombe dans

la nuit. Philibert y reste jusqu'au 3 janvier 1945, puis est transféré à Mirecourt, puis à Paris. Au printemps, il séjourne en convalescence à Paris, puis au séminaire à Chevilly.

Le 14 mai 1945, Philibert apprend que son frère Guy, libéré du camp de concentration de Neuengamme, se trouve dans un état de santé critique dans un hôpital à Ludwiglust près de Lunebourg au nord de l'Allemagne. Grâce au général Leclerc, il obtient les papiers et les véhicules pour chercher Guy. Il part le 17 mai, faisant le trajet de Paris en Bavière dans la voiture d'Hitler ! Elle avait été prise quand la 2^e DB s'était emparée du nid d'aigle du Führer à Berchtesgaden le 4 mai 1945 et était ramenée aux environs d'Augsbourg pour le défilé de la 2^e DB devant le général de Gaulle le 19 mai. Philibert continue son trajet en jeep jusqu'à Lunebourg. Cherchant aussi à s'informer du sort de son père, il fait un crochet par le camp de Bergen-Belsen récemment libéré. Il en découvre toute l'horreur. Il apprend que son père est mort d'épuisement au camp de Bremen-Farge le 8 mars. Philibert retrouve son frère Guy à Ludwiglust et le met à temps dans un avion pour Paris-Le Bourget le 29 mai, lui sauvant ainsi la vie. Revenu deux jours après à Paris, il retourne alors à Chevilly. Avec l'appui du général Leclerc, il repart le 13 septembre en Allemagne, car un déporté revenu de Bremen-Farge lui a transmis le dernier souhait de son père que son corps soit ramené en France après la guerre. Le 23 septembre, Philibert retrouve non sans mal le corps de son père et le fait embarquer avec les honneurs militaires à Brême dans un contre-torpilleur français, qui arrive à Cherbourg le 26 septembre. Les obsèques solennelles de Léonel de Moustier ont lieu à Bournel le 5 octobre. Philibert redevient alors séminariste à Chevilly, où il est ordonné prêtre le 3 octobre 1948. En 1949, il rejoint sa terre de mission, l'Oubangui-Chari (devenu République centrafricaine en 1958) ; il revient en France en 1995, puis repart au Cameroun en 1998, avant de rentrer définitivement en retraite à Chevilly en 2005. Il décède à 89 ans le 30 décembre 2011, laissant l'image d'un Père réputé pour son énergie, son humilité et son idéal de pauvreté. ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Léonel de Moustier, dessiné le 16 août 1944 par un codétenu du camp de concentration de Neuengamme.



Plongez pour aider !

La Nuit de l'Eau revient à Chevilly-Larue, samedi 31 mars, avec une foule d'animations supplémentaires.

La piscine sera ouverte à tous de 14h30 à minuit pour une belle fête solidaire à vivre en famille. Tous les gains de la journée seront reversés au programme Wash de l'Unicef dont les actions permettent l'accès à l'eau potable aux enfants du Togo.

Samedi 31 mars, prévoyez d'enfiler votre plus beau maillot et n'oubliez pas votre bonnet. La piscine Pierre de Coubertin ouvrira ses portes dès 14h30 et proposera à chacun de contribuer à une œuvre caritative tout en nageant ... dans le bonheur. Hormis la nage pour tous ceux qui souhaitent battre la mesure de cette journée à la force des bras et des jambes, le service municipal de la Jeunesse (SMJ) proposera un grand questionnaire sur l'eau et ses enjeux



mondiaux. Des expositions sur le thème de l'eau seront également présentées. Les enfants pourront aussi venir customiser leurs vieux tee-shirts ; à l'aide de pochoirs et de beaucoup d'imagination, de superbes créations devraient poindre à l'horizon. Tandis que les tout-petits barboteurs profiteront allègrement du petit bain, leurs aînés s'adonneront à loisirs aux jeux aquatiques organisés par le SMJ. Et chacun pourra profiter de cours d'aquagym gratuits ou encore de démonstrations de natation synchronisée.

Des fonds pour l'Unicef

Et histoire de multiplier les sources de plaisir, l'événement sera agrémenté de suppléments sucrés : une vente de crêpes sera assurée. Les recettes de cette vente, ainsi que tous les autres fonds récoltés à cette occasion seront reversés à l'Unicef pour financer son programme Wash dont l'objectif est de mettre en place des points d'accès à l'eau potable dans les écoles du Togo (Afrique). Une bien belle initiative municipale qui prouve encore une fois qu'en faisant le choix d'y participer, Chevilly-Larue mérite son label *Ville Amie des enfants*. ●

Antoine Ginekis

Programme de la Nuit de l'eau :

La piscine sera ouverte de 14h à minuit.

De 14h30 à 18h30 : activité transferts sur tee-shirt, expositions (de photos de l'association Asa 94, de dessins des enfants des centres de loisirs, de l'Unicef) sur le thème de l'eau, quizz de la Maison pour tous, réalisation d'un photomaton.

De 15h à 17h : jeux aquatiques organisés par le SMJ.

De 16h à 17h : petit bassin réservé aux tout-petits.

De 18h à 19h : cours d'aquagym ouverts à tous (deux cours d'une demi-heure)

De 19h15 à 19h30 : démonstration de natation synchronisée.

Brèves de vestiaires

Tennis de table : trois podiums au Challenge Bernard Jeu

Le mois dernier, le club de tennis de table de Saint-Maur organisait le Challenge Bernard Jeu. Une grande compétition où l'Élan a pu présenter vingt concurrents répartis dans chacune des catégories d'âges de poussins à seniors. Au classement par équipe, l'Élan rate le podium d'une place, terminant derrière Saint-Maur, Fontenay-sous-bois et Maisons-Alfort. La performance reste louable et certains pongistes ont même réalisé de belles performances. En minimes notamment où la jeune Orlane Édouard a remporté son tournoi et où Ishaka Traore a su tirer son épingle du jeu chez les garçons en ne s'inclinant qu'en finale. La dernière médaille glanée par l'Élan vient du tournoi poussin dans lequel Loan Anh Nguyen a terminé auréolée de bronze.

En avril, stages à la file

Comme à chaque période de vacances scolaires, la municipalité et l'Élan mettent tout en œuvre pour proposer un maximum d'animations aux enfants restant à Chevilly-Larue. Pour la période de Pâques, les diverses sections n'ont pas lésiné sur les stages. Le football accueillera ses joueurs pendant les deux semaines. De même, les judokas pourront travailler leur technique de combats au dojo de Chevilly-Larue durant une semaine. Les sections natation synchronisée, natation sportive et athlétisme ont, elles aussi, organisé des stages mais ces derniers se dérouleront en dehors de la ville. Ici ou ailleurs, le sport ne prend pas de vacances !

Renseignements auprès du service des Sports – 56, avenue Franklin Roosevelt (01 46 86 35 63).

Tournoi à domicile : les judokas chevillais prennent la 3^e place

Comme chaque année à la fin janvier, la section de l'Élan judo organisait son traditionnel tournoi réservé aux jeunes judokas. Au total, ce sont 87 poussins et benjamins venus de huit clubs franciliens qui ont pu combattre sur le tatami chevillais. Dans un esprit sportif, le tournoi s'est révélé d'un très bon niveau général. Bien qu'à domicile, les jeunes pousses n'ont pu remporter la compétition mais terminent tout de même à une jolie troisième place collective avec notamment deux médailles d'or pour Florian Deotto (poussin) et Adrien Bonnefoy (benjamin). Les Chevillais s'inclinent ainsi derrière les judokas de Fresnes, le club d'Antony terminant en première position. Avec plus de quinze concurrents classés sur le podium, l'Élan s'est montré un hôte des plus combatifs.



Coupe de France de Pétanque

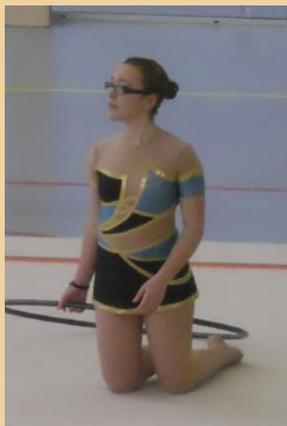
La Boule Chevillaise s'incline en 32^e de finale

« **C'**est la première fois que l'on arrive à ce stade de la compétition, nous restons fiers de cette performance ».

Cyprien Moro, président de La Boule chevillaise, ne peut cacher son plaisir malgré la défaite de son équipe. Engagés en Coupe de France, les huit tireurs du club se sont hissés parmi les 64 meilleures formations du pays. Une très belle performance qui aurait pu être encore plus éclatante si la compétition ne s'était malheureusement stoppée lors du week-end du 11 février. « Nous avons perdu contre Paris 15^e, une équipe très forte avec un ancien champion du monde en son sein », décrit le président en sachant que La Boule chevillaise n'a raté l'exploit que de quelques centimètres. Jouée dans un format divergeant des concours hebdomadaires, la Coupe de France met en jeu 31 points répartis en six tête-à-tête, puis des confrontations entre doublettes et triplettes. « Ça ne s'est pas joué à beaucoup. L'ex-champion du monde n'a remporté son duel que 13 à 11 ! », regrette Cyprien Moro.

Coup de chapeau

À Andréa Akrou, vice-championne du Val-de-Marne !



Les championnats départementaux de gymnastique rythmique, qui se sont déroulés en février, ont permis aux gymnastes de l'Élan de se montrer avec quatre podiums dont un en individuel pour Andréa Akrou. La jeune gymnaste a obtenu la deuxième place parmi seize concurrentes dans la catégorie Division inter-régionale des championnats départementaux. Une très belle performance et un nouveau statut de vice-championne du Val-de-Marne qui la lance déjà

vers son prochain objectif : les championnats régionaux qui se déroulent ce mois-ci. Pour ce niveau supérieur, l'Élan pourra d'ailleurs s'appuyer sur de solides résultats collectifs : les minimes ont obtenu la troisième place en criterium 4 quand deux autres breloques d'argent ont, elles, été glanées par le duo de Division Fédérale 2 et l'équipe de Division Fédérale Esthétique.

De nombreux concours au printemps

Devant ce défi très relevé et malgré la victoire de la féminine de l'équipe, les boulistes chevillais ont certes fini par abdiquer sur le score de 14 à 7. Mais la défaite est loin d'être amère pour autant, la performance étant déjà notable. Surtout, la saison reprend sa dynamique avec les beaux jours qui reviennent et les concours officiels et amicaux vont rapidement débiter. « Malheureusement, nous avons dû annuler la compétition prévue à Chevilly-Larue début février à cause du froid ». Mais les projets, eux, sont toujours bien chauds avec notamment, un concours en mai au profit de la lutte contre la mucoviscidose. ● A.G



Brigitte Perrine, Luciana Moro, Pierre Pechon, Christian Copinet, Stéphane Vicot, Emmanuel Barbe, Stéphane D'Annunzio, certains des boulistes de la Boule chevillaise qui ont participé à la Coupe de France, sont heureux de leurs performances.

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 4 mars

Hassim
34, avenue de la Division Leclerc
Fresnes
01 42 37 22 93

Godet

1, rue de la Fraternité
Thiais
01 46 81 09 18

Dimanche 11 mars

Bonodeau
51, avenue du Parc des sports
Fresnes
01 42 37 43 31

Dimanche 25 mars

Pomarede
10, place Pierre et Marie Curie
Fresnes
01 46 66 18 31

Dimanche 1^{er} avril

Martin
21, avenue de la Paix
Fresnes
01 46 68 25 32

Benchetrit
23, rue Robert Laporte
Thiais

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00

Journée portes-ouvertes

Lycée de Chevilly-Larue

Le lycée intercommunal de Chevilly-Larue organise une journée portes-ouvertes le samedi 17 mars de 9h à 13h. Les élèves et leurs parents pourront y découvrir les filières enseignées.

► Lycée de Chevilly-Larue – 17, avenue du Général de Gaulle (01 49 08 09 40).

Lycée de Cachan

Le lycée Gustave Eiffel de Cachan organise une journée portes-ouvertes le samedi 10 mars de 9h à 12h. Accueil, information et visite guidée par secteur d'intérêt dans les laboratoires, ateliers et espace multimédia par des professeurs et en présence des élèves.

► Lycée Gustave Eiffel – 61, avenue du Président Wilson - 94230 Cachan (www.eiffel-cachan.ac-creteil.fr).

État civil

Du 1^{er} au 31 janvier 2012

Naissances

- Marylou Martin Morvant
- Dawoud Bouhassoune
- Zoé Paulier
- Saïd Naci
- Lahna Halil
- Marwane Boutaleb
- Manon Brocher
- Sheyna Lihau Makaba
- Lorena Filangi

Décès

- Sonia Legrux
- Alice Jouanne
- Monique Bertrand
- Roland Moyse
- Philibert de Moustier
- Gérard Corion
- Audasingh Chandou
- Fausto Boccaccini
- Yannick Perio
- José Medina
- Charles Demoor
- Christian Roué

FORUM EMPLOI
Des filières, des métiers, des emplois
FRESNES
Mercredi 4 avril 2012 de 9h30 à 17h
Gymnase Édouard HERRIOT - Passage HERRIOT
www.missionlocalebm.fr - Tél. 01 42 37 57 85

FORUM d'information
SUR LE DÉPISTAGE DES **CANCERS**
DU SEIN, DU COLON & DU COL DE L'UTÉRUS
quand comment
MA SANTÉ, J'EN PRENDS SOIN DIRE OUI AU DÉPISTAGE
JEUDI 29 MARS
SALLE LÉO FERRÉ
65, AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT de 11h à 18h
RENSEIGNEMENTS 01 45 60 18 97

Recherche de bénévoles

L'Association VMEH (Visite de malades en établissements hospitaliers) recherche des bénévoles pouvant consacrer une demi-journée par semaine pour rendre visite aux personnes isolées et âgées à l'hôpital privé de Thiais. Une formation est assurée.

► Renseignements : Michèle Gripon – 01 46 81 60 37/06 18 14 58 10 ou par mail à vmeh94@wanadoo.fr

UNE URGENGE MÉDICALE ?

SAMI CHEVILLY-LARUE le service d'accueil médical initial vous accueille du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

COMPOSEZ LE 15

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle (1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
► lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30
► mardi de 13h30 à 18h30
► vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h
► samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.
La mairie sera fermée les samedis 24 et 31 décembre.

COLLECTE 2012 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 7 mars 2012
Secteur 2 : 21 mars 2012
Secteur 3 : 28 mars 2012

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2012

Prochaines collectes bacs jaunes
Secteur 1 & 3A : tous les mardis
Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts
Secteur 1 & 3A : les mercredis 7 et 21 mars
Secteur 2 & 3B : les mercredis 14 et 28 mars

► Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2012 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique Environnement.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) responsable du service Économique
- ▶ Un(e) responsable Gestion fluides
- ▶ Un(e) responsable du service Patrimoine bâti
- ▶ Un(e) responsable du secteur Espaces verts
- ▶ Un(e) auxiliaire de puériculture
- ▶ Un(e) technicien télécommunications-réseaux pour le service Informatique

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

AERA (Accueil, Écoute, Rencontre, Adolescence)

Maison de l'Adolescent

La Maison de l'Adolescent est un ensemble de lieux d'accueil où les jeunes de 12 à 20 ans peuvent venir accompagnés ou non de leurs parents, avec des horaires qui correspondent à leur rythme de vie. Elle dispose d'une équipe pluridisciplinaire (psychologues, éducateurs, infirmiers). Cette association guide les parents confrontés à des conflits, informe sur la santé, soutient et accompagne les jeunes, prévient les risques inhérents à l'adolescence et s'attache à cerner les enjeux de la relation parents/enfants.

▶ **Maison de l'Adolescent – Point accueil écoute jeunes de l'AERA**
19 rue Cousté - 94230 Cachan
Tel : 01 45 46 64 39 – Fax : 01 45 46 64 17

Assurance retraite

Visualiser ses droits à la retraite en un clic

C'est nouveau : le relevé de situation individuelle recensant vos droits à la retraite tous régimes confondus est désormais accessible en ligne sur le site internet de l'Assurance retraite. Ce document récapitule toute votre carrière, quels que soient les régimes auxquels vous avez cotisés. Ces droits, exprimés en trimestres ou en points, concernent à la fois la retraite de base et la retraite complémentaire. Pour accéder à son relevé de situation individuelle, il suffit de se connecter au site www.lassurance-retraite.fr, de s'inscrire sur un espace sécurisé en indiquant son numéro de sécurité sociale et son adresse courriel, puis, une fois muni de son mot de passe personnel, de cliquer sur la rubrique « Visualiser votre carrière » / « Votre carrière, tous régimes confondus ».

Vous avez travaillé en France et en Allemagne ?

Vous pouvez dès maintenant faire le point sur votre retraite. L'Assurance retraite d'Île-de-France organise, en partenariat avec la Deutsche Rentenversicherung, des journées d'information-retraite franco-allemandes du 17 au 19 avril, du 18 au 20 septembre et du 4 au 6 décembre. Des conseillers de la caisse retraite répondent à toutes vos questions. Inscriptions obligatoire, par internet en adressant un courriel à l'adresse ri-franco-allemandes@cnav.fr ou en renvoyant le bulletin d'inscription disponible auprès de l'Assurance retraite à **Cnav Relations extérieures** 14121 – 75951 Paris cedex 19.

Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haj-les-Roses 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

▶ Tous les samedis de 9h à 10h

Rencontrer la psychologue de la ville

Consultations à la Maison pour tous (23, rue du Béarn), sur rendez-vous au 01 46 75 93 22 :

- ▶ les mardis de 15h à 20h ;
- ▶ les 1^{er}, 2^e et 4^e vendredis de 17h à 20h ;
- ▶ les 3^e samedis du mois de 10h à 13h.

Permanences du correspondant du parquet

- ▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
- ▶ Sur RV les 1^{er} et 5^e mercredis de 9h à 12h30
- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

- ▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.
- ▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS

L'ARSS présente à tous ses bons vœux de bonne et heureuse année 2012

▶ L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- ▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.
- ▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.